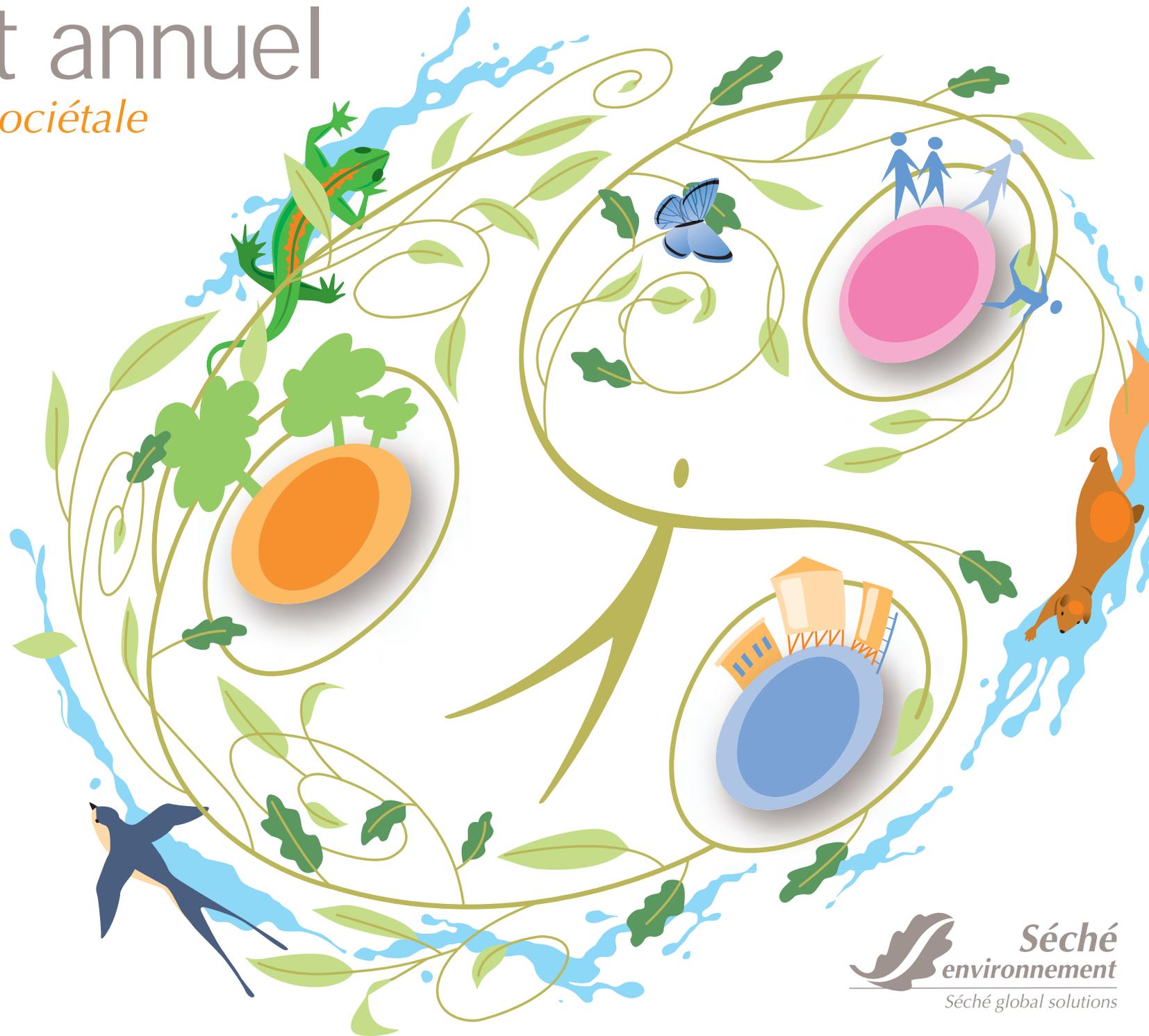


Rapport annuel

Responsabilité sociétale



2010



S'il fallait résumer l'année 2010 pour Séché Environnement en quelques mots, ce serait : un cœur de métier renforcé et une ouverture de nouvelles perspectives de marchés, soutenus par les effets positifs de la reprise économique en France.

Séché Environnement n'a eu de cesse ces dernières années d'anticiper les évolutions des besoins de ses clients, et de faire évoluer son offre en direction de services destinés les aider à mieux satisfaire leurs obligations réglementaires en termes d'environnement et de développement durable. L'externalisation de leur management environnemental se concrétise à travers des offres globales pour des industriels, ou encore par le biais de délégations

de service public pour les collectivités, comme à Strasbourg cette année.

La politique d'investissements s'est inscrite dans cette perspective, privilégiant le recyclage et la valorisation des déchets. Nous avons été l'un des pionniers en matière de valorisation du biogaz pour produire de l'électricité verte, et nous approfondissons chaque jour cette expertise en développant de nouvelles applications industrielles.

Par exemple, nous avons développé une cogénération à partir de combustibles issus de la valorisation du bois pour un partenaire du monde agricole qui est une référence européenne en son domaine. Et nous lançons un important programme de production de combustibles de substitution issus des déchets.

Ces actions nous confortent dans notre position de pionnier dans ces métiers d'avenir de la transformation du déchet en ressource.

Séché Environnement a toujours inscrit son développement dans une optique citoyenne. Management environnemental, amélioration continue, traçabilité, transparence, écoute des parties prenantes, protection de la biodiversité, écologie industrielle font partie de ses principes et de son éthique.

Partagées par l'ensemble des salariés, ces valeurs sont largement commentées dans le présent rapport sur la responsabilité sociale de l'entreprise, qui reprend notamment, comme chaque année, les nouvelles actions mises en place au sein du Groupe.

*Joël Séché,
Président-Directeur Général*





sommaire



■ Au service
de l'excellence environnementale



■ Au service
du monde contemporain



■ Au service
de la biodiversité



■ Aujourd'hui
c'est déjà demain

Au service de l'excellence environnementale





La vision et la stratégie



La vision

Sécché Environnement est l'un des principaux opérateurs français du traitement et du stockage de tous les types de déchets (hors radioactifs). Depuis avril 2007, Sécché Environnement détient également une participation de 33% dans le Groupe Saur, 3^{ème} intervenant dans le secteur de l'Eau et de la Propreté en France.

Ainsi Sécché Environnement s'inscrit au cœur des préoccupations de développement durable, à travers le traitement des déchets qui est un des facteurs nécessaires au bien-être de l'homme dans son univers. Ses collaborateurs et son outil industriel lui permettent d'accompagner ses clients en leur proposant

une prise en charge globale et optimisée de leur problématique environnementale dans leur contexte propre d'évolutions techniques, économiques et environnementales.

Pour Sécché Environnement, né peu avant la publication du rapport de Gro Harlem Brundtland posant les notions de base du Développement Durable dans son rapport aux Nations Unies, et démarrant ses activités sur une telle vision de l'avenir, le Développement Durable a toujours fait partie intégrante de la nature de l'entreprise, de son éthique, et par là même du comportement de son personnel.

Depuis huit ans, l'adhésion de Sécché Environnement au Pacte Mondial des Nations Unies lui sert de balise, et une Charte en sept engagements

formalise sa ligne de conduite en matière de Développement durable. Adossée à ces grands engagements pris au plus haut niveau du Groupe, sa culture managériale de proximité se décline au quotidien (en fonction des métiers et contextes) à travers une Charte «Qualité Santé Sécurité Environnement»,

et par un «Code de comportements et d'actions» qui concourt à mobiliser et responsabiliser individuellement tous les collaborateurs en ce domaine.



1985

Ouverture du premier centre de stockage de déchets par Sécché Environnement.

1994 - 1996

Création du "Parc d'activités déchets" doté d'un stockage de classe 1 et certifié ISO 14001 (1^{ère} mondiale dans son métier).

2001 - 2002

Acquisition d'Alcor et de Trédi (stature nationale et ouverture vers une gamme complète de technologies).

2007 - 2008

Mise en place du consortium d'acquisition de la Saur et montée au capital de cette dernière (adjonction de métiers nouveaux liés à l'eau).

2009 - 2010

Offres globales aux industriels et délégations de services publics



Un positionnement original sur le marché des déchets

La production de déchets fait partie des actes de la vie et de l'homme en société, trouvant son fait générateur tant dans les phénomènes naturels que dans l'activité économique. Par des opérations de valorisation des déchets (matière ou énergie), de traitement (réduction de la nocivité) et de stockage (isolation de la biosphère), le Groupe contribue à une fonction sociétale importante. Il intervient à la croisée des impacts humains potentiels (santé et bien-être), de la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles (consommations et impacts liés à l'activité, lutte contre les émissions de gaz à effet de serre). C'est là, principalement en aval des opérations de collecte et de tri des déchets, que se situe le cœur de métier de Sécché Environnement.

Car on ne vit pas avec ses déchets. Ils doivent être évacués : leur présence est ressentie comme une atteinte à la dignité, qui va bien au-delà de la perception des nuisances induites (sanitaires, olfactives, visuelles). Mais les repousser hors de la vue ne règle en rien le problème de leur devenir. La nature ne permet pas à elle seule de fermer les cycles de vie par la biodégradabilité, et ne saurait en tout état de cause absorber la diversité et les volumes croissants des déchets produits par l'activité humaine.



La dualité

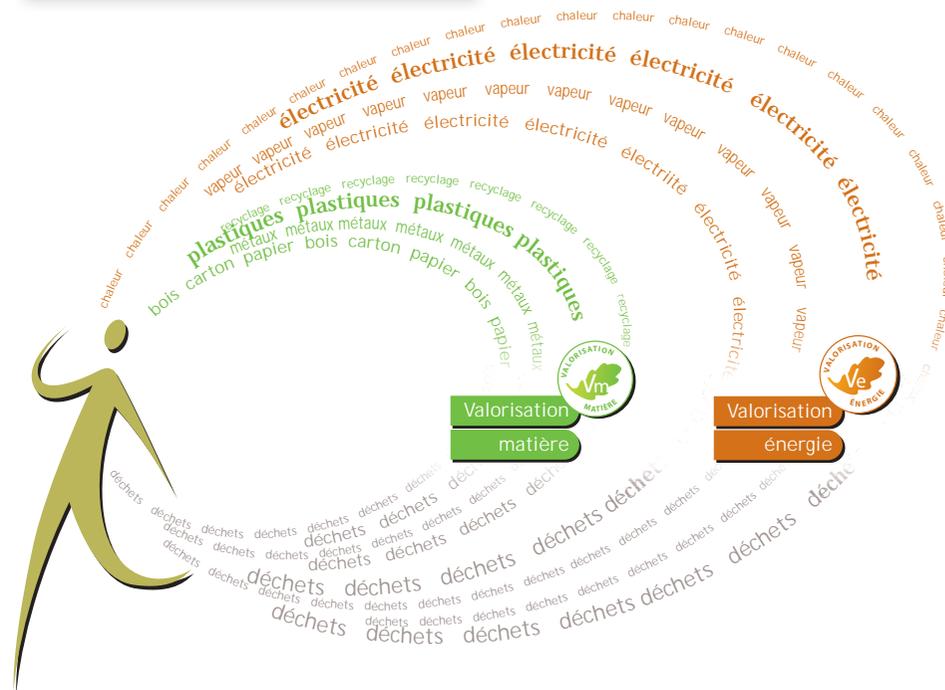
du déchet s'exprime :

- dans ce geste premier de celui qui l'a généré et ne veut plus le voir ni s'en souvenir - il le jette, le pousse hors de sa vue -;
- et dans celui des professionnels qui le prennent en charge pour :
 - en extraire des ressources nouvelles ;
 - sécuriser et contrôler les nuisances potentielles des résidus ultimes.

Ce sont les deux axes stratégiques de Sécché Environnement.



Photographie prise dans une coopérative cotonnière à Kita au Mali





L'encadrement réglementaire, outil de la politique « déchets »

Le Code de l'environnement regroupe dans le livre V «Prévention des pollutions, des risques et des nuisances», l'ensemble des textes législatifs liés à la gestion des déchets et aux obligations d'élimination faites à tous les producteurs, de la loi fondatrice en 1975 jusqu'à l'ordonnance de décembre 2010. Il y est précisé que le producteur de déchets reste responsable de ses déchets de la collecte à l'élimination finale, en particulier des déchets dangereux qui doivent être traités séparément¹. A ce titre, toute entreprise doit pouvoir, à la demande de l'administration, justifier des origines, nature, caractéristiques, quantités, destinations et modalités d'élimination de ses déchets².

La politique française en matière de gestion des déchets s'articule autour de quelques grands principes, issus de ce texte fondateur ou d'autres, le plus récent d'entre eux étant la Directive cadre 2008/98/CE du 12 décembre 2008, objet d'une ordonnance en date du 17 décembre 2010 (en attente des décrets d'application) :

- Principe de responsabilité du producteur ou détenteur de déchet, complété par des textes existants ou à venir sur la Responsabilité Elargie du Producteur (REP pour les piles et accumulateurs, emballages ménagers, déchets des équipements électriques et électroniques, lampes, pneumatiques, véhicules en fin de vie ...);

- Planification de l'élimination des déchets (départemental ou inter-départemental pour les ordures ménagères et assimilées, régional pour les déchets dangereux);
- Principe de proximité pour la valorisation ou le traitement, en vue de limiter les transports de déchets;
- Hiérarchisation de la prise en charge des déchets en cinq niveaux dans la Directive de 2008.

Les cinq niveaux

de la directive 2008 :

- 1 Prévention visant à réduire les quantités de déchets ou la nocivité de leurs composants;
- 2 Incitation en vue du réemploi, fortement liée à l'éco-conception des produits;
- 3 Recyclage par lequel les déchets sont retraités en produits ou matières réutilisables comme matières premières;
- 4 Autre valorisation, dont énergétique;
- 5 Elimination des déchets ultimes dans des conditions qui ne mettent pas en danger la santé humaine et ne nuisent pas à l'environnement.

Le fonctionnement des installations de traitement est également codifié. La loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées protection de l'environnement, puis la récente Directive IED (Industry Emission Directive) constituent le cœur du dispositif légal de prévention des risques et des pollutions engendrées par les activités industrielles, et elle s'applique aux installations de traitement de déchets, avec des déclinaisons par filières.

Les textes législatifs issus du Grenelle de l'Environnement précisent un certain nombre de points de ces textes, et mettent en place des instruments financiers incitatifs tels que la modulation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).



1 - article L.541-1 du Code de l'environnement
2 - article L.541-2 du Code de l'environnement

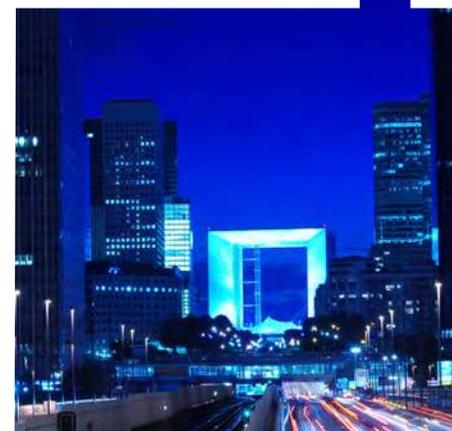


Instance et/ou objet du dialogue	Organisation(s) professionnelle(s) mobilisée(s)	Position publique défendue
En France		
Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des transports et du Logement MEDDTL	FNADE SYPRED SNAD	Travaux sur l'application française de la Directive cadre sur les déchets (ordonnance et décrets d'application), et des travaux sur les aspects relatifs à la nomenclature des ICPE et au classement « Sévésos » de certaines ICPE
Discussions sur les déchets dangereux diffus avec ADEME et MEDDTL	FNADE GEDEDIM SYPRED	Organisation d'une Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour les déchets dangereux spécifiques (DDS) en vue d'une meilleure préservation de la santé publique (éviter la contamination des réseaux d'égouts par exemple)
Régions et Plans régionaux d'élimination des déchets dangereux (PREDD)	SYPRED	Participation à l'évaluation et à la rédaction des PREDD
Mise en œuvre des engagements du Grenelle de l'Environnement et du Grenelle de la Mer	AFITE	Organisation d'un colloque sur les boues de stations d'épuration, dans l'optique de l'élaboration future d'une Directive européenne
Mise en œuvre des engagements du Grenelle de la Mer	FNADE	Commission pour la création éventuelle d'un fond dédié à l'élimination des macro-déchets aquatiques
Différents ministères	GEIDE Post catastrophes	Rapport et préconisations dans le prolongement de la catastrophe Xynthia (Vendée)
MEDDTL Ministère de l'Industrie	FNADE SYPRED	Travaux sur la caractérisation des éco-filières du Conseil d'orientation stratégique des éco-industries (COSEI) en vue d'optimiser le soutien qui pourrait leur être apporté dans le cadre du « grand emprunt »
Au niveau européen		
Stockage et bonnes pratiques	SLF	Travaux sur la modification des annexes de la Directive Stockage
Commission Européenne MEDDTL	FEAD FNADE SYPRED SYRES, ESRG	Application de la Directive IED applicable à un certain nombre de secteurs industriels dont l'incinération de déchets ou les traitements de solvants : travaux sur les meilleures technologies disponibles dans un environnement économique donné (BREF)

Une force de proposition et des prises de position publiques

Les évolutions des réglementations étant issues pour une large part de consultations entre les autorités nationales ou européennes, les représentants des professionnels du secteur de l'environnement participent à divers groupes de travail pour l'élaboration des textes futurs.

Tout en se faisant connaître et en défendant leurs positions auprès des pouvoirs publics et des élus, ces organisations professionnelles apportent au débat leur expertise et leurs connaissances techniques, et se positionnent comme forces de proposition, dans un esprit de transparence et de dialogue avec l'ensemble des parties-prenantes, dans une perspective de développement durable.

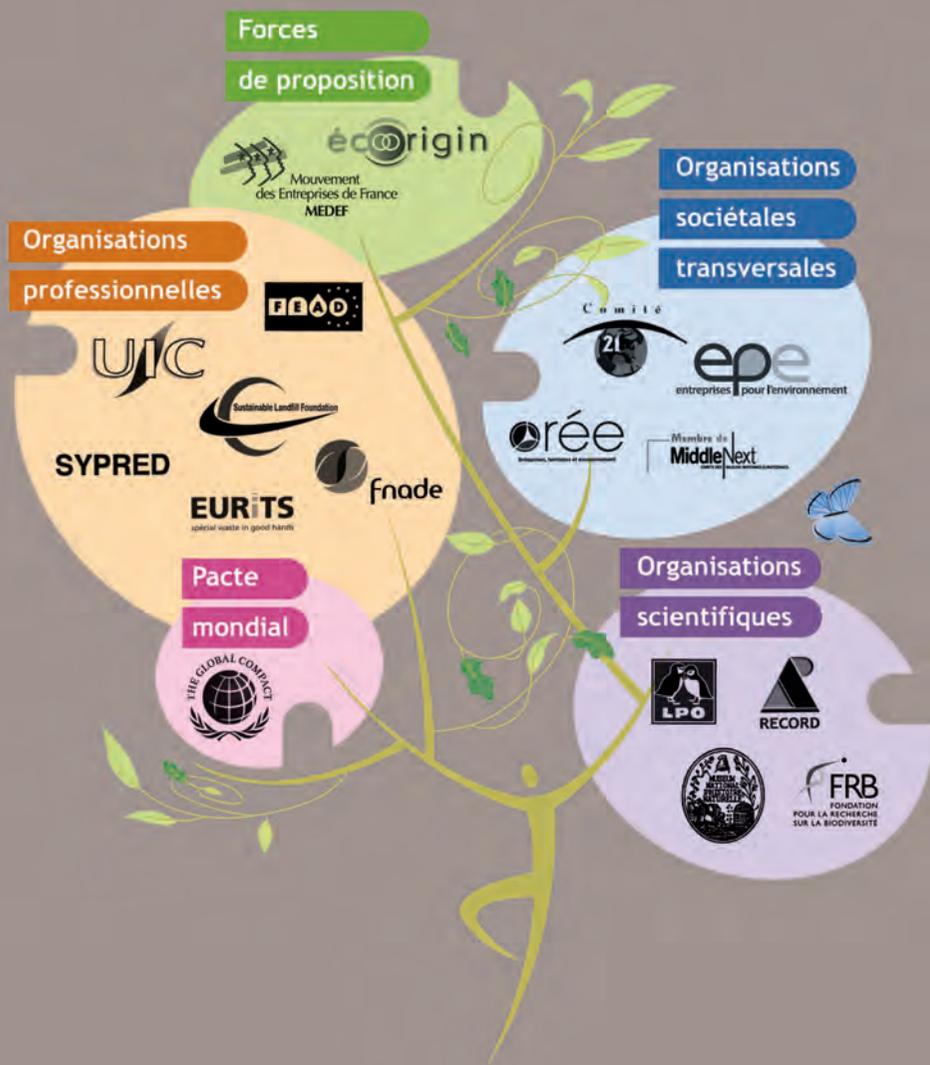


Glossaire :

- **AFITE** : Association française des ingénieurs et techniciens de l'environnement
- **ESRG** : European solvent recycler group
- **FNADE** : Fédération nationale des activités de dépollution et de l'environnement
- **GEDEDIM** : Eco organisme pour la gestion des déchets diffus spécifiques
- **GEIDE** : Groupe d'expertise et d'intervention déchets post-catastrophes
- **MEDDTL** : Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement
- **SLF** : Sustainable landfill foundation
- **SNAD** : Syndicat national des activités du déchet
- **SYPRED** : Syndicat professionnel pour le recyclage et l'élimination des déchets dangereux
- **SYRES** : Syndicat national des régénérateurs de solvants



Une expression en synergie avec les parties prenantes



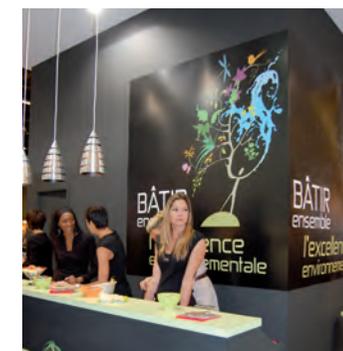
-
- ENVIRONORD Lille
 - Cap Vert Audruicq
 - OPALIAVENIR Calais
 - Carrefour des Communes Brest
 - Forum éco-développement des collectivités Vannes
 - 4^{ème} Carrefour des Communes Saintes
 - 6^{ème} Rencontre des éco-industries Niort
 - 4^{ème} Carrefour des Communes Midi-Pyrénées
 - Made in Jura Lons le Saulnier
 - Salon des Mairies et des Collectivités locales Paris
 - POLLUTEC Lyon
 - CPHI Paris
 - ACTIONARIA Paris
 - MONDIAL des METIERS Lyon
 - CHEMSPEC Berlin (Allemagne)
 - IFAT Munich (Allemagne)
 - POLECO Pologne
 - ECOMONDO Rimini (Italie)
 - POLLUTEC Maroc
 - République Dominicaine

A l'écoute de la clientèle

Salons régionaux

Salons nationaux

Salons internationaux





L'exercice des métiers du Groupe



L'offre globale, un partenariat personnalisé

Une approche intégrée du service

Au titre de l'externalisation des services environnementaux de ses clients - principalement de grands groupes industriels internationaux - Sécché Environnement développe depuis plusieurs années une prise en charge de leur problématique « déchets » dans le cadre d'offres globales, c'est-à-dire de contrats pluriannuels de services, sur mesure, pour la gestion des déchets. Il en va de même pour les délégations de service public de la part des collectivités territoriales. Les clients peuvent ainsi concentrer leurs moyens sur leur propre cœur de métier.

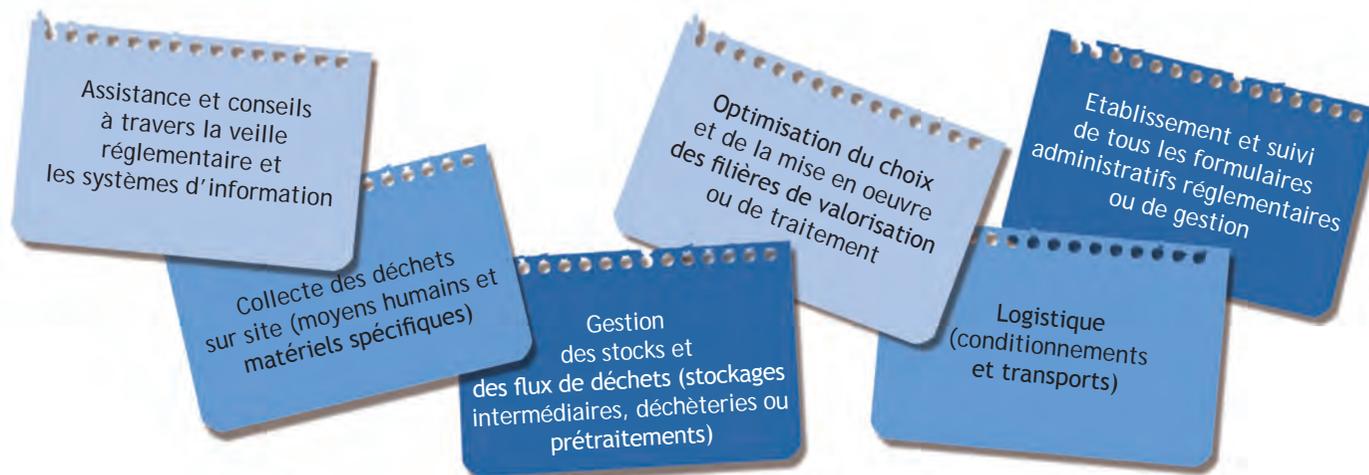
La délégation de la gestion des déchets à Sécché Environnement s'inscrit dans une logique réciproque et continue de progrès. Le partenariat intègre naturellement l'anticipation des besoins du client dans sa propre évolution industrielle ou les attentes des citoyens, avec pour objectif commun une recherche de productivité.

La mise à disposition de ses compétences par Sécché Environnement, outre le fait de simplifier au client ses procédures propres, lui assure la sécurité procurée par une chaîne intégrée, fiabilisée, contrôlée, ainsi que la maîtrise des risques (certifications ISO 9001 et 14001, MASE, OHSAS 18001) et la performance environnementale (réduction à la source des déchets, valorisation, bilan CO₂).

Fort de son organisation, Sécché Environnement met les synergies de ses métiers au service de ses clients pour réaliser, en leurs lieux et place, tous les gestes techniques et actes administratifs relatifs à tous leurs déchets, pour un site unique ou pour plusieurs à travers un contrat cadre.



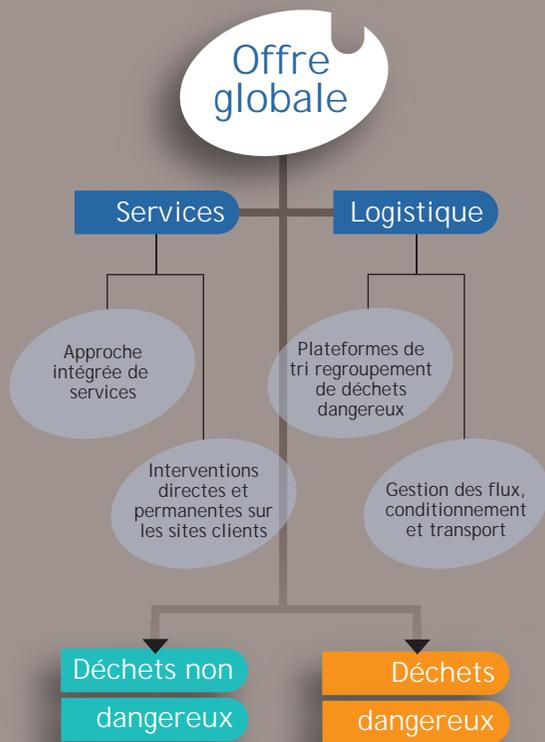
Contrat cadre

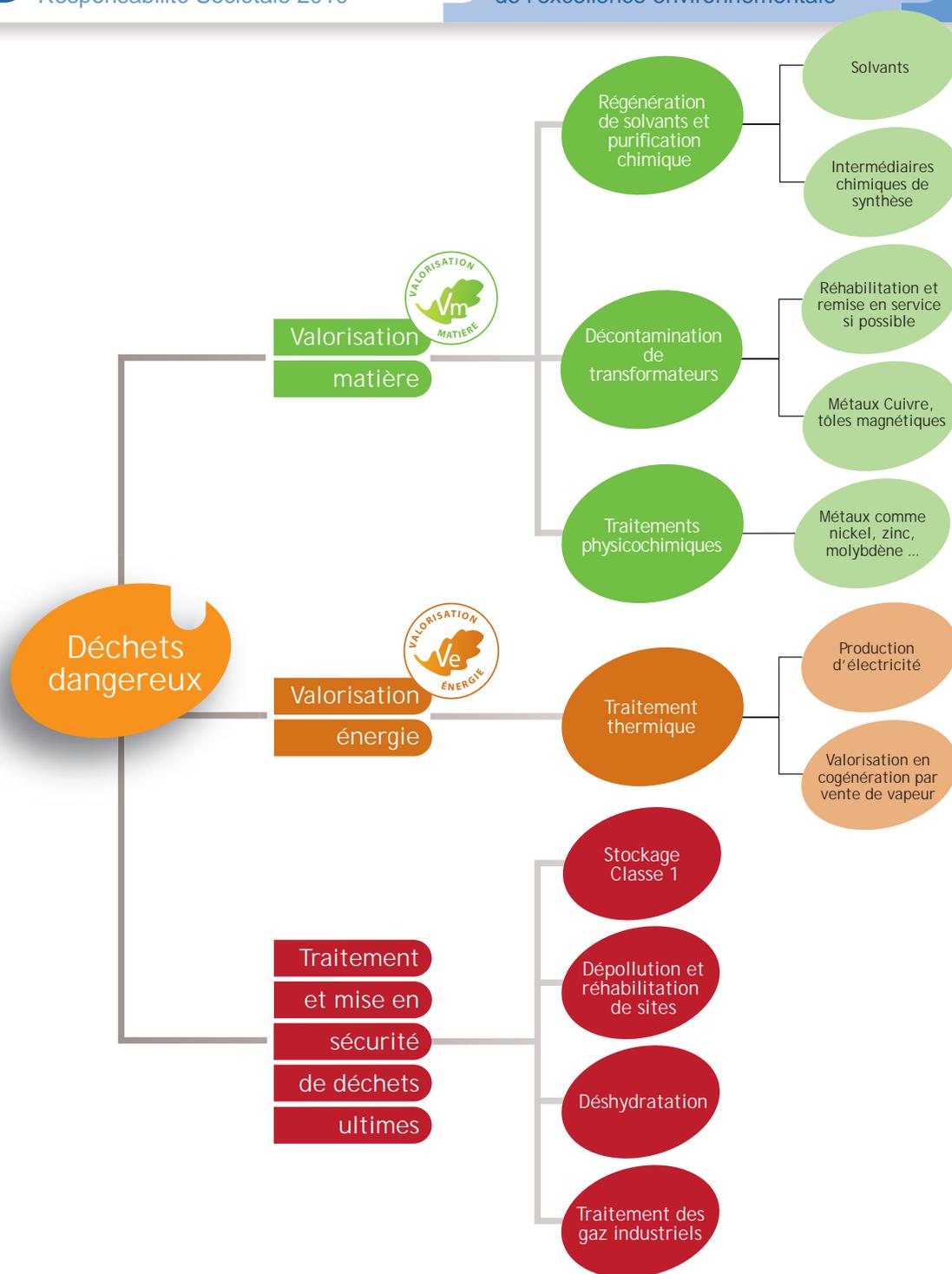




Un déploiement de technologies à hautes performances

Pour mener à bien cette mission, Sécéd Environnement s'est doté d'une panoplie d'outils performants, réglementairement conformes, pour pouvoir prendre en charge le spectre le plus large de déchets (différentes natures chimiques et formes physiques, voire caractéristiques bactériologiques).







La mobilisation de techniques sûres et performantes

Axe stratégique :

Valoriser pour extraire
des ressources nouvelles
des déchets



Valorisation
matière



Valorisation
énergie

Axe stratégique :

Traiter pour sécuriser
et contrôler les nuisances

1 Hygiénisation des déchets d'activités de soins à risques infectieux



Clientèle

Milieus hospitaliers et
de la santé

Zone de chalandise régionale

Traiter

Séché Environnement assure le traitement de déchets d'activités de soins à risques infectieux à l'aide de deux technologies :

- l'hygiénisation avant stockage ou incinération dans un incinérateur pour ordures ménagères ;
- l'incinération à très haute température dans des incinérateurs pour déchets dangereux équipés et autorisés à cet effet.

Incinération

- Trédi Salaise (38)
- Trédi Strasbourg (68)

Hygiénisation

- Béarn Environnement Pau (64)
- Séché Eco-industries Changé (53)

2 Centres de tri de déchets issus de collectes sélectives



Clientèle

- OM : collectivités territoriales
- et assimilés : industriels et activités commerciales

Zone de chalandise OM et assimilés : régionale

Valoriser

Les centres de tri affinent les séparations de matières réalisées à la source par le producteur de déchets, de manière à mettre sous une forme directement exploitable ces matières premières secondaires que sont les plastiques, papiers-cartons...

Structures du Groupe

- Drimm à Montech (82)
- Opale Environnement à Calais (62)
- Séché Eco-industries à Changé (53)



3 Méthanisation (en construction)



Clientèle

OMR : collectivités territoriales

Déchets non dangereux

Sénerval Strasbourg (67)

Valoriser

Ce procédé conduit à la production de biogaz pouvant être valorisé sous forme d'électricité et/ou de chaleur. Après compostage du digestat, celui-ci peut éventuellement constituer un amendement agricole (très sensible à la composition du déchet initial et à la qualité du tri lors de la collecte sélective en amont).

4 Stockage des ordures ménagères résiduelles et assimilées (classe 2) avec valorisation énergétique



Clientèle pour des déchets non dangereux

- OM : collectivités territoriales
- et assimilés : industriels et activités commerciales

Zone de chalandise

OM et assimilés : régionale

Structures du Groupe

- Drimm à Montech (82)
- Opale Environnement à Calais (62)

- Séché Eco-industries à Changé (53)
- SVO Eco-industries au Vigeant (87)

Traiter

Le stockage des déchets ménagers et assimilés s'adresse aux déchets ultimes, c'est-à-dire à la fraction qui ne peut être recyclée ou valorisée dans les conditions techniques et économiques du moment.

Les atouts écologiques du stockage sont tributaires de la qualité des installations. C'est pourquoi les installations du Groupe sont construites dans un souci de sécurité maximale à long terme allant au-delà des simples prescriptions réglementaires en matière de sécurité :

- Passive, assurée par l'étanchéité du site avec un soin particulier apporté à la qualité de la couche d'argile et aux géo-membranes qui tapissent le fond et les flancs des alvéoles. Les déchets stockés sont ainsi isolés du milieu environnant, et en particulier des ressources en eau.
- Active, assurée par un réseau de drainage. Celui-ci permet d'extraire par gravité naturelle les lixiviats (effluents liquides de la décomposition des déchets) en vue de leur traitement en station d'épuration interne. Les technologies les plus récentes y sont mises en œuvre (osmose inverse).

Valoriser

Le biogaz (méthane principalement) issu de la fermentation des déchets est capté tout au long de la vie du stockage et valorisé comme énergie renouvelable.

- La transformation du biogaz en énergie électrique s'effectue à l'aide
 - de turbines (Changé, Montech)
 - de groupes électrogènes (Calais, Le Vigeant).
- De la vapeur, générée lors de la combustion du biogaz dans les turbines, est valorisée dans le cadre :
 - d'utilisations internes aux sites ;
 - de partenariats locaux comme la déshydratation de fourrages par une coopérative agricole riveraine à Changé.



5 Production de combustibles solides de récupération (CSR) en démarrage



Clientèle

refus des tris de déchets industriels non dangereux, mais valorisable énergétiquement

Zone de chalandise régionale

Déchets non dangereux

- Séché Eco-industries à Changé (53)
- Opale Environnement à Calais (62)

Valoriser

Les déchets industriels non dangereux font l'objet d'un pré-traitement mécanique dans une installation dédiée dans le but d'en extraire la fraction à fort pouvoir calorifique non recyclable. Cette fraction est utilisée comme déchet combustible (appelé combustible solide de récupération) à des fins de valorisation énergétique.

6 Traitements thermiques



Clientèle

- OMR et assimilées : collectivités territoriales et des activités commerciales
- Déchets dangereux : industrie dans son ensemble, la pharmacie, la chimie et le secteur pétrolier en particulier

Zone de chalandise

- OMR et assimilées : régionale

Traiter

Le principe repose sur l'oxydation directe des déchets dans un foyer, le but de l'opération étant la transformation intégrale des matières organiques contenues dans les déchets en vue de les rendre totalement inertes.

La conception technique des usines dépend des caractéristiques des déchets qui y sont incinérés. En particulier, le type et la taille de four (tournant ou à grille) pour une capacité souhaitée, sont fonction de la proportion solides/liquides et de leur pouvoir calorifique.

Les gaz issus de la combustion font l'objet d'un brûlage complémentaire en post-combustion à très haute température, de manière à provoquer leur oxydation complète. Leur refroidissement brutal permet d'éviter la recombinaison des molécules, en particulier de celles qui sont indésirables, telles les dioxines. Des techniques spécifiques d'épuration des fumées terminent le traitement avant rejets contrôlés à l'atmosphère. La nature chimique des déchets (teneur en halogènes en particulier) influence le choix du traitement de fumées. L'eau utilisée pour certains lavages de gaz est traitée par des systèmes de filtration spécifiques.

Ne subsisteront pour stockage que des résidus ultimes à la quantité limitée et à la toxicité contrôlée (résidus d'épuration des fumées, poussières et mâchefers).

- Déchets dangereux : fonction de la spécificité des déchets à incinérer : les plus toxiques d'entre eux, nécessitant des installations dédiées, ont un marché national, voire international

Déchets non dangereux

- Béarn Environnement Pau (64)
- Sénerval Strasbourg (67)
- Sogad Agen (47)

Déchets dangereux

- Gerep Mitry-Mory (93)
- Trédi Saint-Vulbas (01)
- Trédi Salaise (38)
- Trédi Strasbourg (67)
- Triadis Rouen (76)

Valoriser

Le pouvoir calorifique des déchets est suffisant pour mener à bien la combustion, sans recours à des appoints d'énergies fossiles (fioul ou gaz naturel).

La réaction étant exothermique, la chaleur est récupérée dans une chaudière sous forme de vapeur d'eau sous pression. La valorisation énergétique s'effectue à deux niveaux (cogénération) :

- Electricité produite à l'aide d'une turbine et d'un alternateur ;
- Chaleur de la vapeur.



7 Régénération de solvants et purification d'intermédiaires chimiques



Clientèle pour travail à façon principalement

- Intermédiaires de synthèse : Pharmacie, cosmétique, parfumerie, agrochimie, chimie fine
- Solvants de nettoyage : industries traditionnelles, fabricantes ou utilisatrices de produits à base de solvants, tels la peinture, les encres et les vernis (fabricants) ou l'automobile, l'imprimerie et le bâtiment (utilisateurs)

Zone de chalandise

- Européenne pour les intermédiaires
- Nationale pour les solvants de nettoyage

Structures du Groupe

- Speichim Processing Saint-Vulbas (01)
- Speichim Processing Moux (64)
- Speichim Processing Beaufort (39)
- Valls Quimica (Espagne)

Valoriser

Séché Environnement purifie par distillation des intermédiaires chimiques de synthèse nécessaires dans certaines industries et travaille en back up de production pour eux. Il est l'un des rares acteurs internationaux à maîtriser la technique de rectification sous un vide poussé.

Il régénère également des solvants de nettoyage. Sa compétitivité repose sur la polyvalence unique de son outil de production (colonnes de distillation de diamètres et à nombre de plateaux variés).

8 Décontamination de transformateurs



Clientèle

Producteurs, installateurs et distributeurs d'électricité, industries dont électronique et électricité

Zone de chalandise

mondiale

Traiter

Les PCB (polychlorobiphényles), plus connus sous les noms commerciaux de Pylène ou Askarel, ont été largement utilisés comme diélectriques dans les transformateurs et les condensateurs pour leur stabilité chimique et leur ininflammabilité.

L'impact sur la santé et l'environnement, de ces produits qui ne se dégradent pas, a progressivement imposé l'arrêt de leur production dans les années 1980. Sous l'impulsion d'une directive européenne, les transformateurs contenant une concentration de PCB supérieure à 500 ppm sont pour l'essentiel éliminés avant fin 2010. L'élimination après cette date des transformateurs de moins de 500 ppm qui représentent la majorité des transformateurs contaminés sera encore plus surveillée et les solutions proposées par le Groupe permettront d'accompagner cette deuxième phase d'élimination en parallèle au marché hors Europe.

Actif sur ce secteur de marché, le Groupe traite également les autres isolants qui présentent dangerosité ou risques comme l'hexafluorure de soufre (SF₆). Trédi s'est fait une réputation internationale en ce domaine des transformateurs où existent peu d'opérateurs au monde pour :

- décontaminer les appareils ;
- recycler les métaux présents (cuivre, tôles magnétiques) ;
- incinérer sur place les déchets dangereux, assurant une sécurité et une traçabilité sans faille.

Structures du Groupe

- Trédi Saint-Vulbas (01)
- Trédi Izeaux (38)
- SEM Tredi (Mexique)
- Tredi Argentina (Argentine)

Valoriser

Vente sur le marché des matières premières secondaires du cuivre des bobinages, des tôles magnétiques et de l'acier des cuves des transformateurs électriques.

L'expérience de Trédi en matière de déchets électriques contaminés a permis de développer également pour les faibles teneurs en PCB une activité connexe consistant à diagnostiquer les transformateurs, les décontaminer puis les réparer pour leur remise en service.



9 Traitement des gaz industriels



Clientèle

Industriels, laboratoires, organismes publics ou privés

Zone de chalandise

européenne

Structures du Groupe

- Trédi Saint-Vulbas (01)
- Trédi Salaise (38)
- UTM Hambourg (Allemagne)

Traiter

Ces déchets nécessitent une prise en charge sécurisée dans des unités de traitement spécifiques pour leur élimination.

Le Groupe met à disposition de ses clients une offre globale de collecte et de traitement thermique en filière directe d'incinération des gaz industriels. Cette technique apporte toutes les garanties, quels que soient les contenants et leur état. Séché Environnement est le seul à proposer la technique du caisson hyperbare qui assure une extraction sécurisée des gaz de leur emballage, et une parfaite détoxification et élimination de ceux-ci.

10 Traitements physico-chimiques



Clientèle

Industries chimiques, métallurgiques, pétrolières, de traitement de surface, et ateliers de mécanique

Zone de chalandise

- régionale pour les déchets simples à traiter,
- nationale pour les déchets les plus dangereux

Traiter

Le traitement physico-chimique est réservé aux déchets industriels dangereux liquides souvent de nature minérale, contaminés par des huiles et des produits toxiques (métaux lourds, cyanures, arsenic ou chrome) ou dont la nocivité réside dans des pH extrêmes (acides ou basiques) ou dans la présence d'hydrocarbures.

Un ensemble de réactions chimiques vise à transformer les substances polluantes solubles en solutions, en précipités. Ces derniers pourront, selon les cas, être valorisés ou acceptés en centre de stockage de déchets ultimes.

Selon leur nature, les déchets peuvent être soumis à divers traitements, parmi lesquels :

- la neutralisation des pH (acides, bases) ;
 - la précipitation d'hydroxydes métalliques ;
 - la décyanuration, la déchromatation
 - le traitement des effluents sur résines échangeuses d'ions ;
 - le cassage des émulsions huileuses par centrifugation et séparation de phases ;
- un traitement biologique peut être appliqué seul, ou en complément de finition, à ces déchets.



Structures du Groupe

- Sotrefi (25)
- Trédi Hombourg (68)



Valoriser

Des boues issues du traitement de déchets riches en zinc ou en nickel, après concentration, font l'objet d'une valorisation sous forme de matte dans l'industrie pyro-métallurgique.

Après régénération, les cartouches de résines échangeuses d'ions sont restituées aux industriels.



11 Stockage de déchets ultimes dangereux (classe 1)



Clientèle

- Industries, pour la fraction qui ne peut être recyclée ou valorisée, souvent résidus de premiers traitements de déchets qui en ont retiré la partie « utile » (matière et énergie), généralement de nature minérale et sous forme solide.
- Collectivités locales pour les résidus d'épuration des fumées des incinérateurs d'ordures ménagères (REFIOM).

Zone de chalandise

nationale

Structures du Groupe

- Séché Eco-industries Changé (53)
- Hungaroproc (Hongrie)

Traiter

Les déchets font l'objet d'une procédure d'acceptation stricte, puis seront stabilisés préalablement à leur stockage si leur état physique ou leur nature chimique le justifie.

Séché Environnement, qui a toujours eu à cœur de s'inscrire dans une perspective de sécurité sur le long terme, devance les prescriptions réglementaires en matière de conception des alvéoles de stockage.

- La 1^{ère} étape consiste à améliorer et contrôler l'imperméabilité de l'argile et donner à l'alvéole une déclivité telle que les effluents liquides puissent être extraits par simple gravité en un point bas.
- Sur l'alvéole terrassée vient se positionner un premier réseau de drainage qui permettra de contrôler le bon fonctionnement du système d'étanchéité mis en place par la suite.

- Puis successivement, vont être posés un géotextile qui a pour but de protéger la géo-membrane, élément clé du dispositif d'étanchéité, une seconde géo-membrane, à nouveau un géotextile et enfin un réseau de drainage. Le fait de superposer deux géo-membranes renforce considérablement la sécurité de l'alvéole, car la probabilité que les deux soient détériorées au même endroit est quasi nulle.

Les opérations successives de terrassement, de mise en place des systèmes d'étanchéité et de pose des réseaux de captage des effluents sont sous plan d'assurance qualité, contrôlées par un organisme extérieur.

La traçabilité des déchets stockés dans les alvéoles est réalisée par un repérage topographique GPS tridimensionnel qui permet de les localiser avec précision.



12 La dépollution



Clientèle

Industries et collectivités territoriales

Zone de chalandise
nationale

Structures du Groupe
Séché Eco-services (53)

Traiter

En matière de réhabilitation de sites pollués, Séché Environnement propose à ses clients la prise en charge de toutes les étapes d'un chantier. L'analyse rigoureuse de la situation, réalisée en concertation avec le propriétaire du site, permet de définir des stratégies de réhabilitation et de valider les choix techniques.

Doté d'unités mobiles de déconstruction, de traitement ou de décontamination, Séché Eco-services réalise le démantèlement d'installations industrielles (curage, désamiantage et démolition), les travaux de terrassement et de réhabilitation liés (gestion de déchets, traitement in situ, traitement sur site,...)

13 La déshydratation



Clientèle

Industries et collectivités territoriales

Zone de chalandise
nationale

Traiter

Les effluents industriels engendrent des boues qui doivent être traitées ou valorisées.

Séché Environnement propose des solutions globales de leur prise en charge. L'offre sur mesure de Séché Eco-services comprend le conseil, l'évaluation, les essais pilotes, la solution de prise en charge des boues résiduelles.

Provenant d'une lagune ou directement d'une station de traitement, les boues sont dans un premier temps pompées ou draguées, conditionnées et homogénéisées avec des adjuvants adaptés, puis déshydratées dans une unité mobile par centrifugation ou par filtration.

D'autre part, Séché Environnement conçoit, construit et exploite des installations fixes de traitement des boues pour une prise en charge optimisée, autonome et durable des boues de station.

- L'eau, récupérée dans le process, est traitée avant restitution au milieu naturel.
- Séché Environnement propose des solutions de séchage pour les boues déshydratées
- Les boues sont transportées en élimination ou valorisation matière ou énergétique lorsque cela est possible.

Structures du Groupe

Séché Eco-services (53)



Valoriser

Les boues, une fois déshydratées, sont conditionnées puis transférées vers leur lieu d'élimination ou de valorisation matière ou énergétique lorsque cela est possible...





Clientèle

- Industries et collectivités territoriales

Zone de chalandise

- Régionale pour les plates-formes
- Nationale pour les transports

Structures du Groupe

- Gerep Mitry-Mory (77)
- Trédi Hombourg (68)
- Trédi Strasbourg (67)
- Triadis Services
Beaufort (39)
Etampes (91)
Rennes (35)
Rouen (76)
Toulouse (31)
- Sécché Transports
Changé (53)

Des services complémentaires à dominante logistique : les plateformes de regroupement de déchets dangereux et les transports.

Les plateformes de regroupement des déchets dangereux en gisement diffus ou en faible quantité, issus de l'industrie, des ménages ou de l'artisanat, procèdent à l'identification des déchets, à leur mise en sécurité, en vue d'une orientation vers la filière de traitement idoine.

Une équipe réactive et plus particulièrement compétente en risques chimiques et en transport de matières dangereuses intervient sur les sites industriels pour réaliser l'évacuation des déchets vers les plates-formes du Groupe dans le respect de la réglementation. Les plateformes constituent une solution de proximité : collecte, regroupement, transit, tri, conditionnement ou prétraitement des déchets avant leur prise en charge par les filières adaptées y sont réalisés en toute sécurité par des chimistes qualifiés.

Soucieux d'offrir à ses clients un service complet, Sécché Environnement fait intervenir sa filiale dédiée au transport des déchets qui applique l'accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR). C'est la garantie que les opérations seront réalisées avec un haut niveau de sécurité.

Cette société bénéficie en effet de l'agrément OHSAS 18001, est équipée de matériel adapté à chaque type de résidus, conditionnés ou en vrac, liquides ou solides. Outre la gestion maîtrisée, optimisée et multimodale des flux (usage du fer pour relier certains sites entre eux par exemple), sa rapidité d'intervention lui permet d'agir au plus vite et de la manière la mieux adaptée sur les lieux d'une pollution accidentelle.

Charte nationale : rinçage des citernes de camions

Signature de la charte d'engagement national de rinçage des citernes de camions par les syndicats professionnels de collecteurs, recycleurs et éliminateurs de déchets liquides.

Conscients de leur rôle et de la dangerosité des déchets dont ils ont la charge, les professionnels de la gestion des déchets dangereux, ont toujours eu pour objectif d'assurer la sécurité de leur personnel et de protéger l'environnement.

Parmi les risques auxquels ils sont confrontés, l'un concerne plus particulièrement la collecte et le transport des déchets dangereux liquides et leur chargement successif dans une même citerne. Pour limiter ce risque, les professionnels ont donc engagé une démarche volontaire visant à systématiser le rinçage à l'eau des citernes de déchets dangereux liquides après déchargement dans l'installation de destination, pour les déchets compatibles avec ce type de rinçage.

La faisabilité de cette démarche a, dans un premier temps, été testée durant toute l'année 2010 dans une zone pilote : 30 000 opérations de rinçage ont été réalisées et 1 000 carnets de rinçage distribués. Les clients producteurs de déchets y ont largement adhéré et ont fait part de leur volonté d'accompagner la démarche engagée. L'expérimentation a recueilli l'adhésion des chauffeurs, acteurs concernés au premier chef.

Au vu de ce bilan, les syndicats professionnels concernés se sont engagés publiquement en signant une charte et la démarche a été étendue à l'ensemble de la France à compter du 1^{er} janvier 2011.



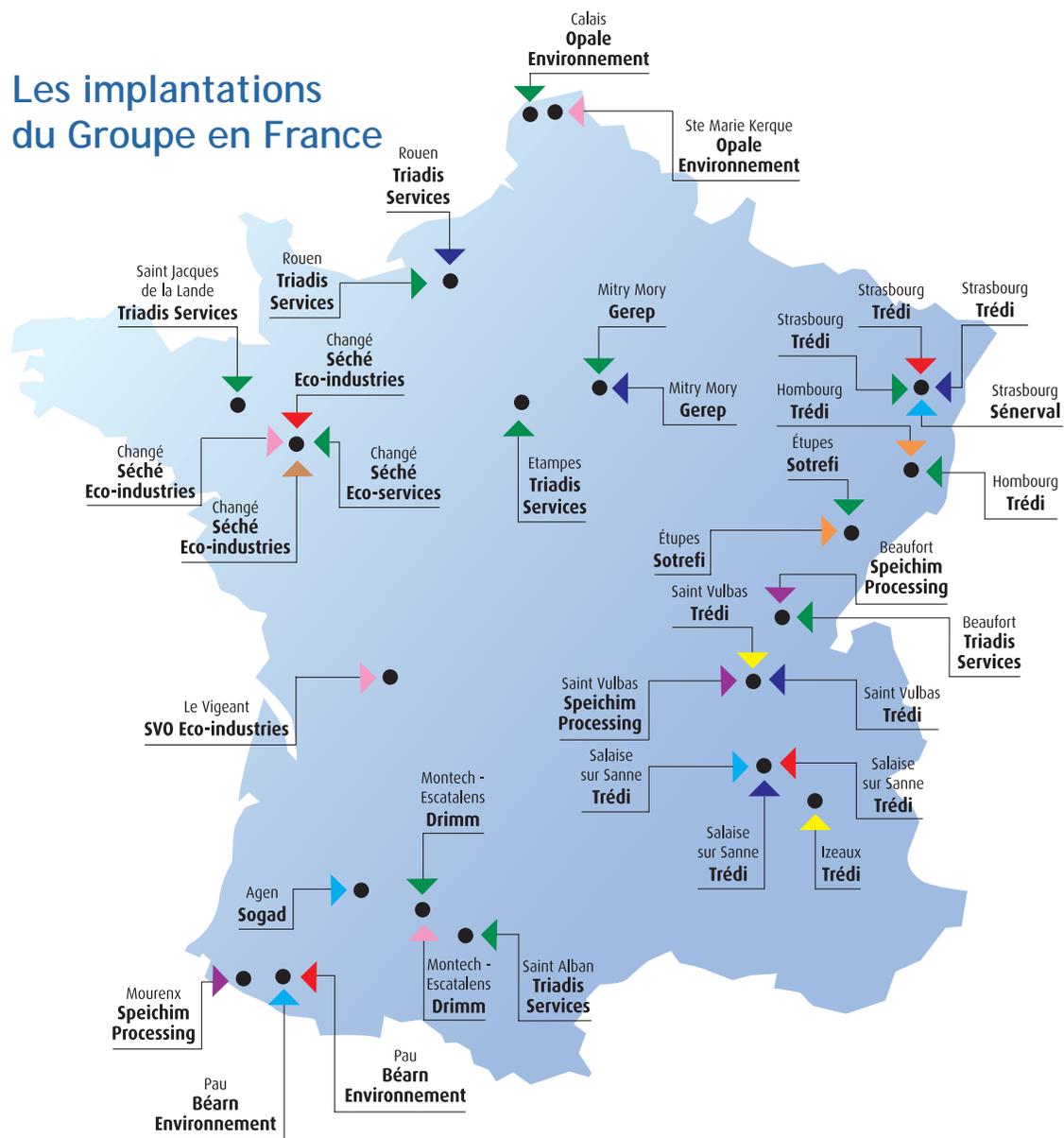


Une large couverture géographique

-  Plateforme de tri et de regroupement
-  Stockage Classe 1
-  Stockage Classe 2
-  Régénération de solvants
-  Oxydation thermique DD et DIB
-  Oxydation thermique OM et DIB
-  Déchets d'activités de soins à risques infectieux
-  Traitements physico-chimiques
-  Traitements des PCB



Les implantations du Groupe en France





Clientèle

industriels, organismes supranationaux ou gouvernements nationaux en collaboration avec des organismes tels que les Nations Unies, les instances de l'Union Européenne, la Banque Mondiale, les Agences d'Aide Gouvernementale

Zone de chalandise

5 continents

Structures du Groupe

- Trédi International certifiée ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001
- solvants (Espagne)
- décontamination de transformateurs souillés aux PCB (Mexique, Argentine)
- stockage (Hongrie)

Les interventions hors des frontières nationales

La réhabilitation de sites (field service)

Opérations de reconditionnement, de dépollution de friches souillées par des déchets dangereux (POPs tels que pesticides, PCB...), conditionnement et transport en vue d'un traitement dans des sites agréés.

Le traitement d'excellence des PCB

Plus de 25 ans d'expérience en matière de logistique internationale et de traitement des déchets électriques souillés aux PCB-PCT.

Les meilleures conditions de traitement des POPs

Traitement de stocks ou flux de déchets dangereux, et aide à l'application des règlements relatifs à la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POPs).

Les autres déchets dangereux

Déchets organiques halogénés (bromés, fluorés, chlorés, iodés), solvants, gaz, acides, résidus alcalins, les mélanges de chrome et les cyanures.

Les dossiers d'importation et le transport transfrontalier

Importations transfrontalières en accord avec la convention de Bâle, les règles ADR/IMDG et le cadre législatif de l'Union Européenne, avec gestion du transport de déchets depuis leur lieu de production ou de stockage.



Ecopôle de Tchissanga

Congo

Exemple reproductible de transfert de technologie

Sécché Environnement a assisté une entreprise congolaise pour lui permettre de réaliser dans les meilleures conditions de sécurité pour les hommes et pour l'environnement, la construction d'un site moderne de traitement de déchets.

Les techniques mises en œuvre sur cet écopôle vont de la réception et du tri des déchets provenant des industriels à l'enfouissement sécurisé des résidus ultimes, en passant par la valorisation matière, le transit regroupement et ultérieurement l'incinération.

Du personnel local est venu en formation en France sur des sites de Sécché Environnement en exploitation, pour comprendre et apprendre la gestion de ce type d'outil, avant de retourner mettre leur savoir en pratique au Congo en toute autonomie.



Au service de la clientèle en 2010



Au 31 décembre 2010, le chiffre d'affaires consolidé de Sécisé Environnement s'établit à 402,1 M€, marquant une progression de 10,0% par rapport à l'exercice 2009. Au cours de l'exercice, Sécisé Environnement a bénéficié de la solidité de ses marchés réglementés et de la bonne tenue de l'ensemble de ses métiers.

La filière **Déchets Dangereux** a connu une croissance dynamique sur la période (+6,6%), confortée par une conjoncture industrielle bien orientée, et ce malgré des activités de dépollution s'inscrivant en recul au 4^{ème} trimestre, pénalisées à hauteur de 4 M€ environ, par une base de référence 2009 forte que les intempéries n'ont pas permis de compenser. Sécisé Environnement devrait continuer à bénéficier de la solidité des niches réglementaires sur lesquelles le Groupe est positionné. La croissance de la filière en 2011 devrait toutefois s'inscrire en phase avec une activité économique plus normalisée en comparaison d'un exercice 2010 caractérisé par la reprise de la production industrielle.

Evolution du chiffre d'affaires
Données consolidées publiées en M€
(normes IFRS)

Au 31 décembre	2009	2010	Variation 2009/2010
Déchets Dangereux (DD)	250,7	267,3	+6,6%
Déchets Non Dangereux (DND)	114,9	134,8	+17,3%
Chiffre d'affaires net consolidé	365,6	402,1	+10,0%

Le chiffre d'affaires réalisé à l'International atteint 21,5 M€ au 31 décembre 2010 contre 19,9 M€ il y a un an, marquant une progression de +8,0% sur l'exercice (à taux de change constant, le chiffre d'affaires à l'International aurait été de 20,0 M€ au 31 décembre 2009)

L'activité de la filière **Déchets Non Dangereux** (+17,3%) a été portée par les effets des réglementations issues des Grenelles de l'Environnement, et par la mise en oeuvre du contrat de Strasbourg depuis le mois de juillet. Sécisé Environnement bénéficie d'un environnement réglementaire qui concentre les volumes vers les sites certifiés ISO 14001 et pratiquant la valorisation énergétique des déchets. Cette dynamique devrait contribuer à conforter la croissance en volume de la filière dans les prochains mois.

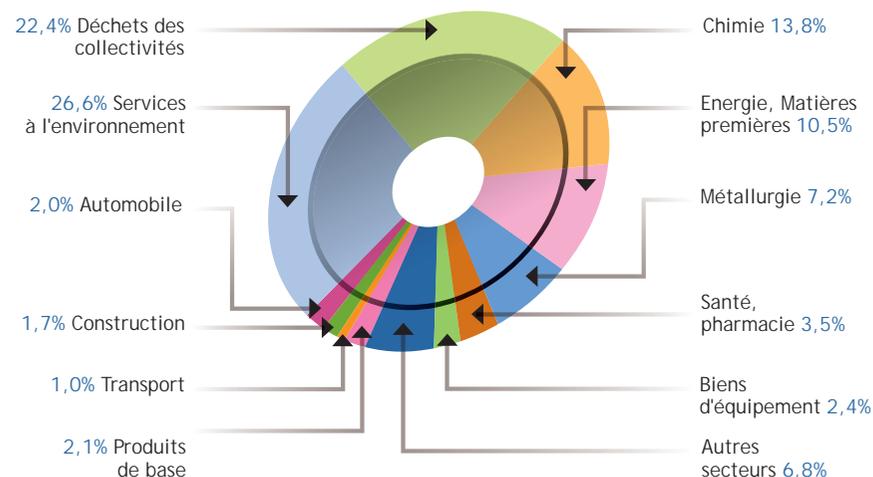
De plus, le Groupe a enregistré au cours de l'exercice 2010, des succès commerciaux significatifs dont la mise en oeuvre en 2011 viendra soutenir la croissance de l'exercice 2011.

Chiffre d'affaires 2010 :
+10% à 402,1 M€

Déchets Dangereux +6,6%
solidité des marchés réglementés et dynamique de la reprise industrielle

Déchets Non Dangereux +17,3%
marchés porteurs et contribution du contrat de Strasbourg

Répartition du chiffre d'affaires 2010
par secteurs producteurs de déchets (en %)



Au service du monde contemporain





Une priorité en faveur de la santé et de la sécurité

Les objectifs

La sécurité
et la santé
des opérateurs
au travail

La sécurité
des installations

La sécurité
et la santé
des riverains



Le respect et la préservation de la santé des hommes et de leur milieu de vie

Une réflexion au large spectre

La préservation de la santé nécessite une surveillance à moyen terme. Elle est le prolongement logique de la sécurité, nettement et intuitivement plus évidente car aux effets souvent plus immédiats.

Sécurité et santé au travail impliquent une mobilisation permanente de l'ensemble des collaborateurs de Sèche Environnement dans une responsabilité partagée avec :

- une appréhension pertinente du risque au sens le plus large,
- des réflexions mutualisées pour en parfaire la connaissance,
- une vision partagée des enjeux sécurité et santé,

en vue d'actions de tous, au quotidien, « naturellement » exemplaires et solidaires.

Il s'agit dans tous les cas de maîtriser l'ensemble des risques induits ou pouvant être induits par les activités auprès des différentes « parties prenantes », c'est-à-dire tant en ce qui concerne les opérateurs de tous niveaux, que les clients, les intervenants extérieurs, les riverains voire les visiteurs. En matière de santé, il s'agit autant de l'Homme en lui-même que l'Homme dans son écosystème et donc des écosystèmes dans lesquels sont menées les activités.



Des objectifs affirmés

Environnement, Sécurité et Santé sont donc très intimement liés. Ils justifient tous les efforts de l'entreprise en vue d'assurer un impact minimum voir l'absence totale d'impact.

C'est à cette recherche de l'excellence globale en Environnement, en Sécurité et en Santé, que Sèche Environnement prétend aujourd'hui. Cet objectif sera atteint en faisant la démonstration de la préservation effective de la santé, comme du bon état général de la qualité des écosystèmes dans lesquels les activités évoluent quel que soit l'horizon temporel.

Dans un cadre réglementaire exigeant vers une meilleure connaissance des substances et des ambiances de travail, la santé des opérateurs du Groupe fait l'objet depuis toujours d'une surveillance médicale renforcée pour trois quart d'entre eux compte tenu de la nature des travaux et de leurs activités. L'absentéisme stable autour de 5% en est un bon indicateur.



Une mobilisation de moyens

Des schémas communs d'organisation et de certification pour tous les sites et toutes les activités.

- Coordination nationale des actions
- Renforcement des dispositions obligatoires
- Audits sécurité systématisés, avec un volet santé

- Démarches opérationnelles visant les comportements à tous les niveaux hiérarchiques
- Causeries et visites de terrain à fins de sensibilisation et d'éducation
- Indicateurs et reporting analysés, commentés, suivis de relevés de décision

- Analyse des accidents à chaud : méthode des « 5 pourquoi ? »
- Analyse à froid avec la victime : méthode « arbre des causes »

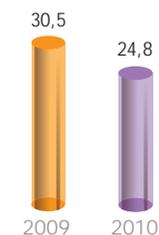
La sécurité, plus qu'une priorité

« L'excellence environnementale » qui caractérise Sécédé Environnement ne saurait faire abstraction de performances de haut niveau en matière de sécurité et de santé. C'est encore une fois l'affaire de tous et de chacun.

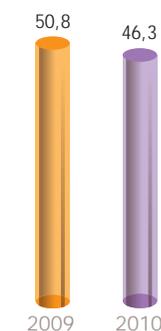


Des résultats encourageants

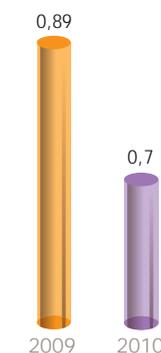
TF1 taux de fréquence d'accident du travail avec arrêt



TF2 taux de fréquence d'accident du travail avec et sans arrêt



TG taux de gravité



Les statistiques concernent aussi bien le personnel propre que les intérimaires.

TF : nombre d'accidents du travail multiplié par un million, divisé par le nombre d'heures travaillées.

TG : nombre de jours perdus pour cause d'accident du travail multiplié par mille et divisé par le nombre total d'heures travaillées.



La protection des travailleurs

L'Équipement de Protection Individuelle (EPI) reste l'ultime rempart pour prévenir l'exposition de l'homme au danger, au-delà des protections collectives à privilégier.

Séché Environnement a bâti un partenariat avec son principal fournisseur d'EPI afin de mutualiser les retours d'expérience sur les aspects techniques comme économiques. Une charte entre les deux sociétés a été validée.

Cette expérience sera poursuivie en 2011 et donnera lieu en particulier à une réunion nationale dite « journée utilisateurs » afin de débattre de l'évolution des nouveaux besoins et de suivre l'évolution des nouvelles offres techniques en matière de protections individuelles.



L'organisation

L'information

Des visites de site dans le cadre de journées spécifiques ou de portes ouvertes, des réunions avec les maires, pompiers et autres parties intéressées sont régulièrement organisées afin d'expliquer les métiers du Groupe, les risques associés et les moyens de maîtrise et de prévention présents sur chacun d'entre eux. Sont présentés en particulier : les systèmes de détection gaz et/ou incendie, de protection incendie, de mise à la terre, de matériel ATEX, les entraînements des opérationnels aux situations d'urgence...

L'aspect communication n'est pas en reste, avec la mise en place d'une organisation de communication d'urgence en vue d'assurer la meilleure information des parties prenantes en cas de crise.

La prévention et la réduction des impacts lors d'évènements accidentels

La prévention et la réduction des impacts lors d'évènements accidentels passe tout d'abord par des organisations destinées à permettre la protection des personnels, des populations et de l'environnement lors d'accidents. Ces organisations, formalisées, sont régulièrement testées et les personnels entraînés en vue de rester toujours opérationnelles. Afin de préserver l'outil industriel, des moyens de lutte contre l'incendie en particulier sont présents sur tous les sites. Ces moyens sont audités périodiquement par les experts des assurances et des programmes d'amélioration permanente sont mis en œuvre.



Dépenses consacrées à
l'amélioration des conditions
de travail et de sécurité
en 2010 (en milliers d'euros)

Dépenses engagées dans l'année pour la
fourniture de vêtements de travail et
d'équipements individuels de sécurité :
803

Investissements réalisés dans l'année,
permettant l'amélioration des conditions
d'exécution du travail :
1007



La prise en compte de la réalité sociale

Absentéisme

■ Absentéisme total	6,7%
Dont maternités	0,9%
(hors maternités 5,8%)	
■ Pour motifs de santé	4,9%
Dont accident du travail	0,5%
Dont maladie	4,4%

Stabilité de l'emploi

■ Proportion de CDI	95,1%
■ Recours heures supplémentaires	1,2%
■ Intérim (par rapport à l'effectif)	10,8%

Rotation

du personnel (départs)

■ Total	8,2%
■ Dont CDI en cours :	2,9%
dont ruptures conventionnelles	1,3%
dont licenciements individuels	0,7%
dont retraites	0,9%
■ Autres départs :	5,0%
dont fin de CDD	2,5%
dont période d'essai	1,7%
dont mutation	0,8%

Féminisation

de l'effectif 24,7%

Les macro-indicateurs sociaux

1582 salariés fin 2010

Les équipes

L'amélioration continue de la qualité de service aux clients du Groupe repose avant tout sur les compétences et le professionnalisme des collaborateurs de Sêché Environnement et sur leur implication dans les missions et les tâches qui leur sont confiées.

A fin 2010, le Groupe emploie 1 582 salariés, dont 93 % exercent leur activité en France où se réalisent 94 % du chiffre d'affaires. Les données sociales détaillées correspondent à ce périmètre, conformément à la Nouvelle Régulation Économique (loi NRE). Une modification de périmètre est intervenue en cours d'exercice 2010, avec l'intégration de Sênerval à Strasbourg au cours de l'été pour un effectif de 53 salariés (dont seulement 50 hommes, ce qui dégradera le taux de féminisation de l'effectif du Groupe)

La politique sociale est axée principalement sur :

- L'emploi stable et la fidélisation des salariés ;
- Le respect des diversités ;
- La sécurité des conditions de travail ;
- La formation permanente ;
- La gestion du temps.

L'approche contractuelle

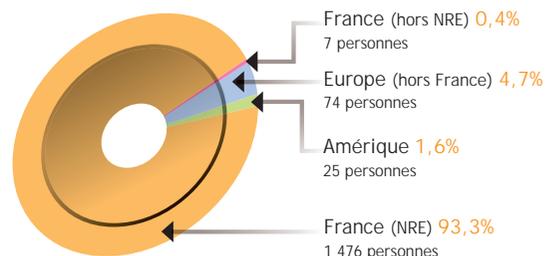
La structure des effectifs privilégie l'emploi stable, le recours à des contrats à durée déterminée (CDD) et à l'intérim s'élevant seulement respectivement à 4,9 % et 10,8 % de l'effectif de l'année.

Le recours à des interventions de salariés pour des durées déterminées, s'inscrit principalement dans le cadre de remplacements de salariés momentanément absents (20 % des CDD et 48 % de l'intérim), ou pour répondre à des besoins spécifiques mais temporaires de l'activité (80 % des CDD et 52 % de l'intérim). L'intérim est notamment adapté à des délais courts et incertains, ou aux remplacements d'été pendant les périodes de congés.

Le montant total de la sous-traitance reste limité à 12 % du chiffre d'affaires.

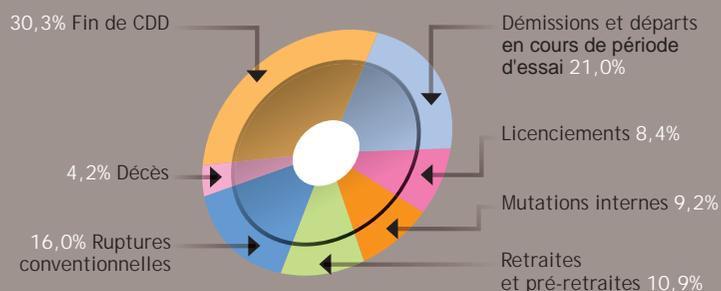
La durée hebdomadaire de travail est de 35 heures. Le nombre d'heures supplémentaires reste limité à environ 1,2 % de l'horaire théorique total. La préférence donnée à l'emploi stable avec un recours limité aux heures supplémentaires, s'inscrit dans une politique de maîtrise du risque et de promotion de la sécurité, avec du personnel compétent, formé à son poste de travail, responsable et motivé.

Effectifs au 31 décembre 2010

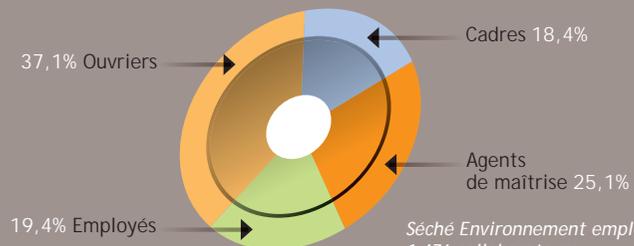
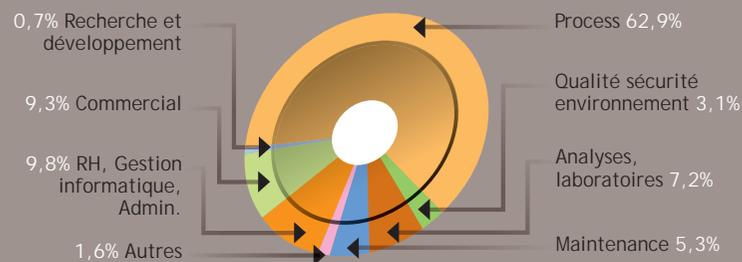




Motifs de départ en 2010 (en %)



Les fonctions de l'entreprise



Séché Environnement emploie
1 476 collaborateurs
en France au 31 décembre 2010

Les métiers et l'organisation de temps

L'absentéisme : 5,9 % hors maternités

Les efforts d'amélioration de la motivation des salariés et des conditions de vie au travail sont intimement liés à la prévention de l'absentéisme. Ce dernier ne dénote pas seulement de la survenance d'événements familiaux ou des difficultés de santé liés ou non aux risques professionnels, mais l'absentéisme traduit parfois également l'absence d'incitation à une plus grande responsabilité de chacun dans sa



vie professionnelle. La réduction des risques et de la pénibilité, l'adaptation de certains postes de travail, même temporaire, doit aller de pair avec des comportements individuels et collectifs plus soucieux de l'équilibre de vie au travail.

Le travail posté

31,5% des salariés occupent un travail posté	2 équipes	3 équipes	> 3 équipes
Effectifs travaillant en équipes fixes	44	-	83
Effectifs travaillant en équipes alternantes	121	105	112

Le travail à temps partiel

Temps partiel	Hommes	Femmes	Total
Nombre contrats "choisis"	9	59	68
Nombre contrats "imposés"	4	7	11
Total	13	66	79

L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

Avec l'aide de la société Initiatives Handicap, un « Diagnostic conseil en vue de la mise en œuvre d'une politique d'insertion pour handicapés » a été finalisé. Il a permis de lancer des actions liées à la pyramide des âges, plus de visibilité sur le nombre et les caractéristiques des personnes touchées par des restrictions temporaires ou définitives d'activités. Il en résulte une meilleure appréciation par tous de ce que revêtent les situations de handicap, pour une meilleure intégration. Ces situations mieux gérées et mieux anticipées relèvent de la responsabilité sociétale de l'entreprise à laquelle Séché Environnement est très attaché.

Le nombre de travailleurs handicapés dans le Groupe est de 40 plus l'équivalent de 1,9 emploi dans les effectifs des sous-traitants.



La représentation du personnel

Nombre de...	
Délégués syndicaux	23
Délégués du personnel	28
Membres des comités Hygiène et Sécurité (CHSCT)	37
Membres de comité d'entreprise	48
Délégations uniques du personnel	45
Nombre de réunions de...	
Délégués du personnel	41
Comités Hygiène et Sécurité (CHSCT)	37
Comités d'entreprise	20
Délégation unique du personnel	58
Dotations aux comités d'entreprise en % de la masse salariale totale	1,16%

Ont été engagées dans l'année à l'encontre du Groupe :

- 2 instances judiciaires ;
- 1 mise en demeure ou PV de l'inspection du travail



Le respect des droits

Les engagements de non discrimination



Séché Environnement s'interdit le travail des enfants, le travail forcé ou obligatoire, de manière directe ou indirecte par l'intermédiaire de sous-traitants dans le cadre de leurs interventions dans les installations du Groupe. Du fait des zones géographiques où le Groupe est présent, ce dernier est peu exposé à ces risques.

Le Groupe s'interdit de pratiquer quelque discrimination que ce soit (raciale, ethnique, religieuse, sexuelle ou autre), à l'égard de ses employés, au recrutement, à l'embauche, durant l'exécution ou à la fin de leur contrat de travail. Séché Environnement s'engage au respect de la vie privée, et signale qu'il n'a fait l'objet d'aucune plainte à ce titre, ni de la part de ses salariés, ni d'aucun tiers.

Le dialogue social et l'expression des salariés

Séché Environnement est très attaché à la qualité du dialogue social. En effet, l'amélioration des performances individuelles et collectives nécessite une forte implication de l'ensemble du personnel, et son adhésion aux objectifs de l'entreprise.

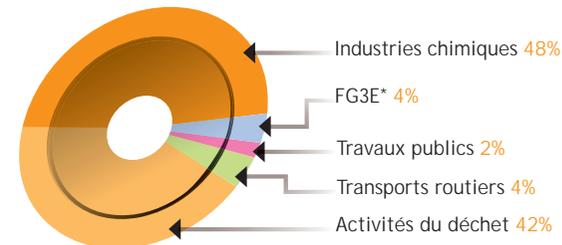
Pour cela le Groupe fait appel à :

- L'intelligence et l'initiative des hommes et des femmes qui le composent ;
- Leur mobilisation individuelle quotidienne ;
- La réactivité de tous et leur cohésion dans l'action.

Il lui est nécessaire de communiquer en direction de ses salariés, en vue de leur faire partager ses valeurs. Ces échanges prennent des formes variées, institutionnelles avec les partenaires sociaux, ou individuelles par des actions de communications plus ciblées sur la connaissance du métier, de la vie de l'entreprise ou d'engagements en faveur du développement durable.



Une couverture intégrale par les conventions collectives

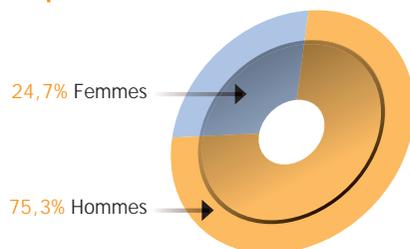


* Exploitation d'équipements thermiques et de génie climatique et d'usines d'incinération d'ordures ménagères



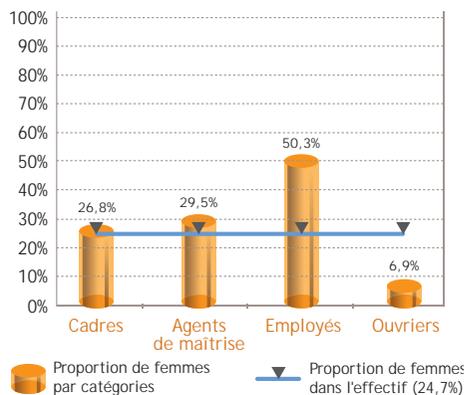
L'égalité des chances Hommes / Femmes

Répartition Hommes / Femmes



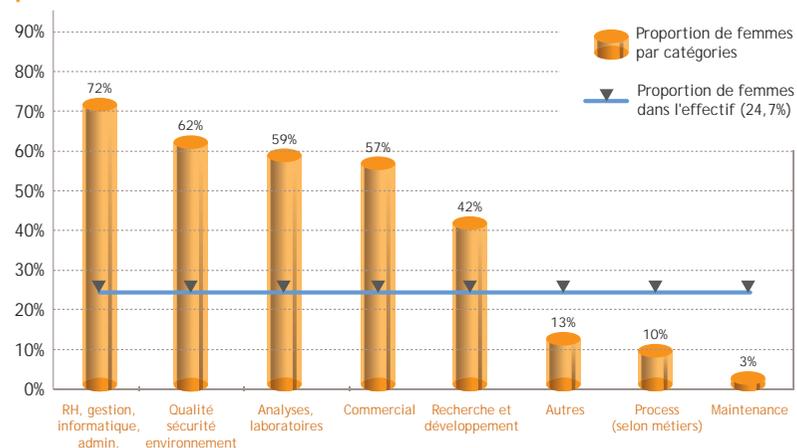
A périmètre équivalent à 2009, le taux de féminisation ressortirait à 25,4 %. L'intégration de Sénerval au périmètre de consolidation ramène ce taux à 24,7 %.

Égalité Hommes / Femmes par catégories en 2010

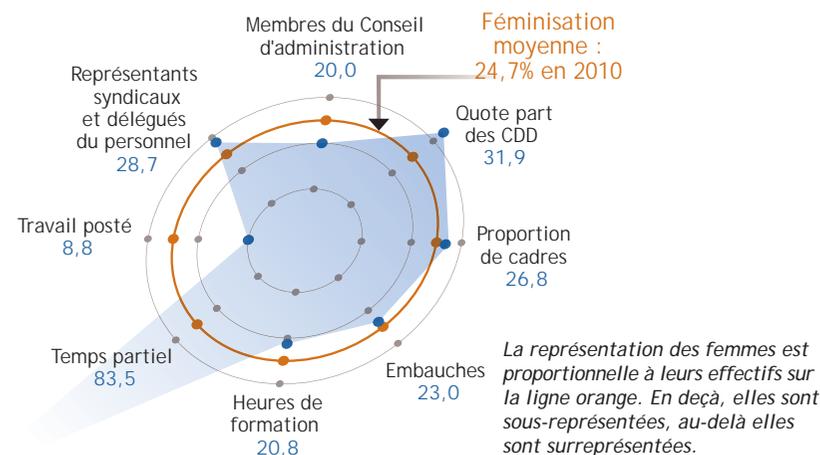


La situation des femmes sur un plan contractuel est très voisine de celles des hommes avec un taux de cadres féminins légèrement supérieur à celui des hommes.

Égalité Hommes / Femmes par activités en 2010



Phénomène classique dans les métiers industriels du Groupe, les femmes sont peu nombreuses à la production et dans les activités de maintenance. Elles ne constituent que 8,8 % de l'effectif posté. A l'inverse, elles sont surreprésentées dans le commercial et les fonctions de type administratif ou travaux de laboratoires.





Les grands équilibres dans le temps

Ancienneté

L'engagement de Séché Environnement dans une politique de responsabilité sociale, environnementale et sociétale constitue pour lui un moyen d'attirer des salariés, de les motiver et de les fidéliser grâce à un partage de valeurs communes. Compte tenu de l'évolution économique et de celle des métiers, l'autonomie et la responsabilisation des salariés jouent un rôle croissant à tous les niveaux hiérarchiques. La formation des salariés permet l'adaptabilité nécessaire des collaborateurs, et justifie pleinement leur fidélisation.

Âges

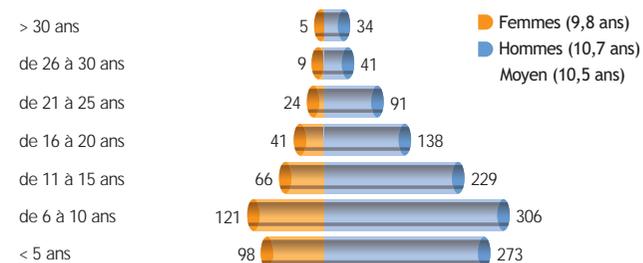
Avec pour objectif le maintien dans l'emploi des salariés âgés de 55 ans ou plus, le Groupe a mis en place dans ses différentes structures en fonction de leurs particularités, des « Plans d'action en faveur de l'emploi des personnes âgées » axés autour :

- De l'anticipation des évolutions de carrières professionnelles ;
- Du développement des compétences, des qualifications et de l'accès à la formation ;
- Des aménagements des fins de carrières et de la transition entre activité et retraite.

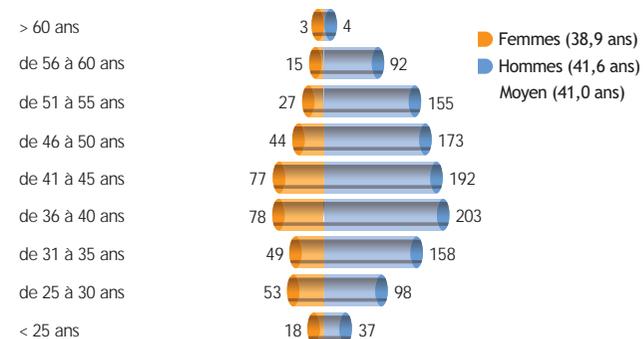
Rémunérations

Le Groupe veille à l'égalité des rémunérations de base à fonctions équivalentes. Le temps partiel (principalement féminin) et les primes spécifiques liées au travail posté (essentiellement masculin) expliquent les écarts en termes de rémunération totale, primes d'exploitation incluses.

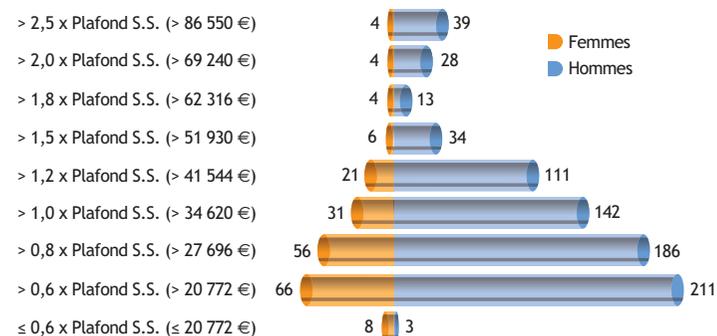
Pyramide de l'ancienneté en 2010 (France)



Pyramide des âges en 2010 - France



Pyramide des rémunérations (nbre de salariés) en 2010 - France



S.S. : sécurité sociale



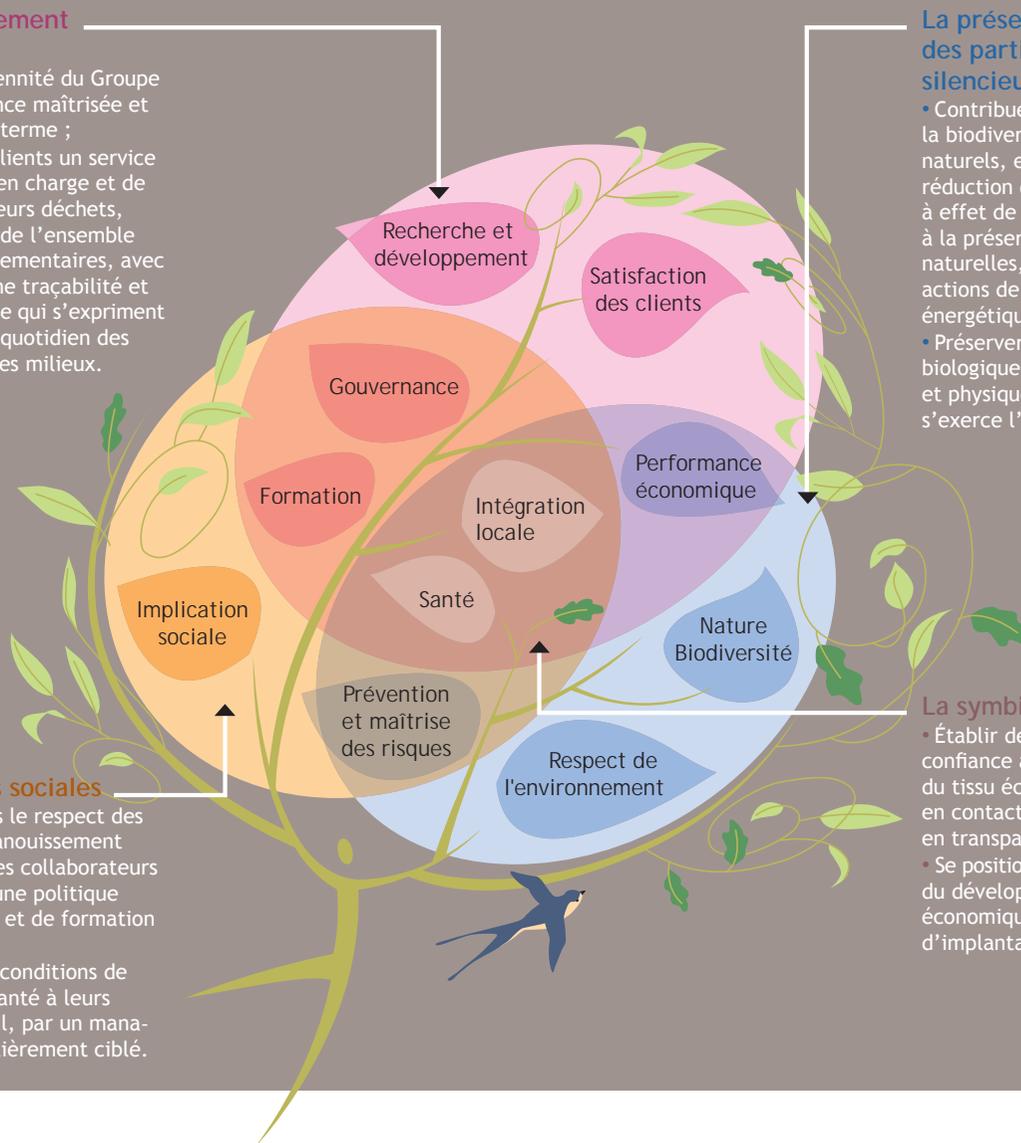
L'intégration aux territoires

Le développement économique

- Assurer la pérennité du Groupe par une croissance maîtrisée et rentable à long terme ;
- Fournir à ses clients un service global de prise en charge et de traitement de leurs déchets, dans le respect de l'ensemble des normes réglementaires, avec une sécurité, une traçabilité et une transparence qui s'expriment dans le respect quotidien des hommes et de ses milieux.

Les attentes sociales

- Favoriser, dans le respect des diversités, l'épanouissement professionnel des collaborateurs du Groupe par une politique de recrutement et de formation adaptée ;
- Veiller à leurs conditions de sécurité et de santé à leurs postes de travail, par un management particulièrement ciblé.



La préservation des parties prenantes silencieuses

- Contribuer à la sauvegarde de la biodiversité et des milieux naturels, en prenant part à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et en oeuvrant à la préservation des ressources naturelles, en particulier par des actions de valorisation énergétique des déchets ;
- Préserver les milieux biologiques, hydro géologiques et physiques dans lesquels s'exerce l'activité du Groupe.

La symbiose sociétale

- Établir des relations de confiance avec l'ensemble du tissu économique et social en contact des sites en agissant en transparence ;
- Se positionner parmi les acteurs du développement économique et social des zones d'implantation.

La prise en compte des sensibilités des parties prenantes

Séché Environnement s'attache à l'écoute et au dialogue avec ses parties-prenantes dans une optique d'acquisition mutuelle de connaissance des préoccupations de chacun dans le but notamment de :

- Favoriser la confiance et le dialogue ;
- Aider les parties intéressées à comprendre les engagements, les politiques et les performances du Groupe ;
- Améliorer le fonctionnement du Groupe grâce à leurs commentaires ou suggestions ;
- Développer une culture d'entreprise largement partagée ;
- Accroître le soutien économique et la confiance des actionnaires.





Serre des forêts tropicales



Un ouvrage retraçant
une belle aventure



© MNHN - François-Gilles Grandin

Serre des forêts tropicales



© MNHN - François-Gilles Grandin



Campagne d'affichage dans le métro
à destination d'un public très large



Inauguration le 2 juin 2010 en présence
des ministres de l'écologie, de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Des mécénats en lien avec des bonnes pratiques

Un bel « effet de serres »

Les grandes serres du Muséum National d'Histoire Naturelle sont un concentré de stratégies d'évolution et d'adaptations du monde végétal, sous de véritables cathédrales de verre, témoins des grands voyages naturalistes des 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Depuis lors, les pressions anthropiques sur la nature n'ont fait que croître, et nous sommes arrivés à l'aube du 21^{ème} siècle, qui sera celui de la préservation de la biodiversité, ou ne sera pas.

L'aspect pédagogique de la rénovation des grandes serres, la passion qui a animé l'ensemble des équipes en charge de ce merveilleux projet, a conduit Sèche Environnement à s'investir à leurs côtés pour donner accès au plus grand nombre à la magie de ces lieux, en plein cœur de Paris.

Participer à cette rénovation tient à une triple motivation :

- une conviction profonde quant à l'importance du sujet, et la place que le Groupe doit y tenir du fait de la nature même de ses métiers ;
- une logique de prolongation de travaux menés en commun sur les sites du Groupe avec le MNHN ;
- et une valeur symbolique du lieu : le Douanier Rousseau natif de Laval qui est aussi le berceau du Groupe, aimait venir peindre dans ces lieux.



Des milliers de visiteurs

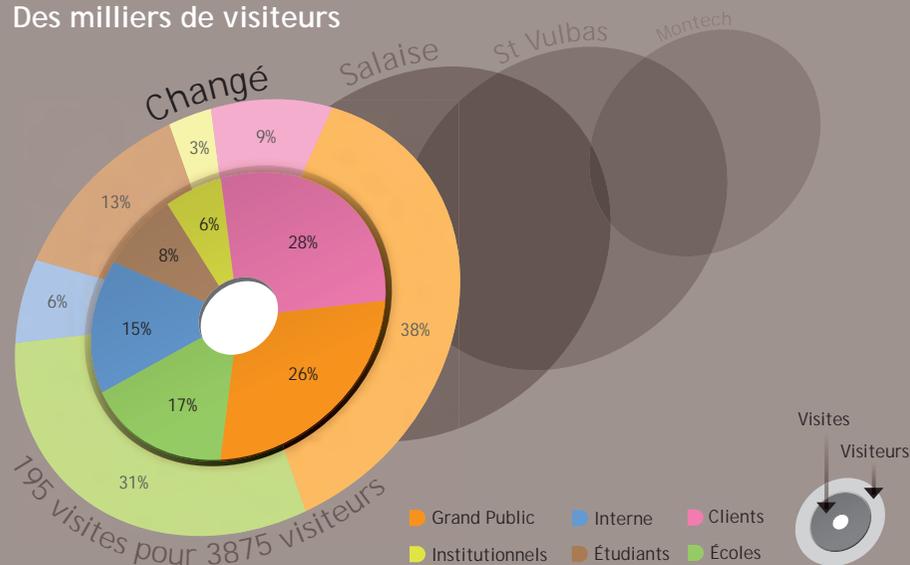


Illustration : Marie-Lise Brunet



2010 Année Internationale de la Diversité Biologique

La participation à la vie locale

Sur le chemin de la nature : une mare, un bois, un chemin pour chaque école

Mettre à disposition son expertise, fédérer les énergies, porter à connaissance, offrir un lieu pédagogique pour l'éducation à l'environnement et la pratique du développement durable dans ce que l'on a de plus concret font partie intégrante de la culture de Sêché Environnement. L'aménagement de la vallée de la Morinière en bordure du site originel du Groupe en Mayenne s'inscrit dans cette dimension : de manière originale, il propose une lecture pédagogique du paysage grâce à un panneau réalisé par une artiste locale.

Des étudiants en «Gestion des espaces ruraux» encadrés par leurs enseignants entretiennent et gardent le milieu ouvert dans la vallée, pendant que Mayenne Nature Environnement recense depuis plusieurs années toutes les espèces animales ou végétales présentes.

L'ouverture des sites aux parties-prenantes

Accueillir des visiteurs sur les sites n'est pas qu'une démarche de connaissance mutuelle, c'est exprimer la volonté de transparence qui anime la culture de Sêché Environnement. C'est également un premier geste d'information et de formation fort. Montrer la fierté des salariés à leur poste de travail et le devenir du déchet, les ressources qu'il recèle encore à condition d'avoir été trié convenablement en amont, sont des éléments de la pédagogie mise en œuvre.

Les visiteurs sont invités à découvrir les moyens mis en œuvre ainsi que les actions concrètes menées en vue de protéger la santé, l'environnement en général, et la biodiversité sur les sites de stockage en particulier, car situés en zones rurales, ce sont eux qui s'y prêtent le mieux.

Le soutien aux activités culturelles

Manifestations musicales :
Festival de Blues de Salaise ou Jazz à Montauban





Les éco-cyclotouristes ont revêtu
le maillot des professionnels

Des fonds marins à mieux connaître

À l'origine de l'association Estuaire Loire/Vilaine, deux plongeurs apnéistes inquiets de la dégradation des fonds marins, notamment de la disparition des champs de laminaires (variété d'algues) et de la menace qui pèse sur la faune. Leur projet a pour thème les eaux côtières : une étude sur leur état de santé dans le secteur Loire-Vilaine et la mise au point d'un réseau opérationnel de suivi de leur qualité, en prenant des laminaires comme bio-indicateur. Sêché Environnement soutient le programme de recherches animé par la Station de Biologie Marine de Concarneau du Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Ifremer... Les premières conclusions ont été rendues en 2010.

Des échanges sportifs

Equipe cycliste Saur - Sojasun Sêché Environnement

Un sport durable est un sport qui se développe en tenant compte de l'impact de ses activités dans les domaines sociaux, environnementaux et économiques. Il contribue ainsi à cette grande question de société qu'est le développement durable, et véhicule des valeurs d'exemplarité sociale, au service de la protection et de la promotion de la santé des personnes, dans le respect de la nature et de l'environnement où il s'exerce. Convaincue du bien fondé de ces principes, l'équipe cycliste professionnelle cycliste Saur - Sojasun - Sêché Environnement s'est dotée d'une Charte Développement durable cosignée par les équipiers, le management et la direction. Après un an de mise en pratique, elle publie ses indicateurs dans son premier rapport.

Eco-cyclotourisme

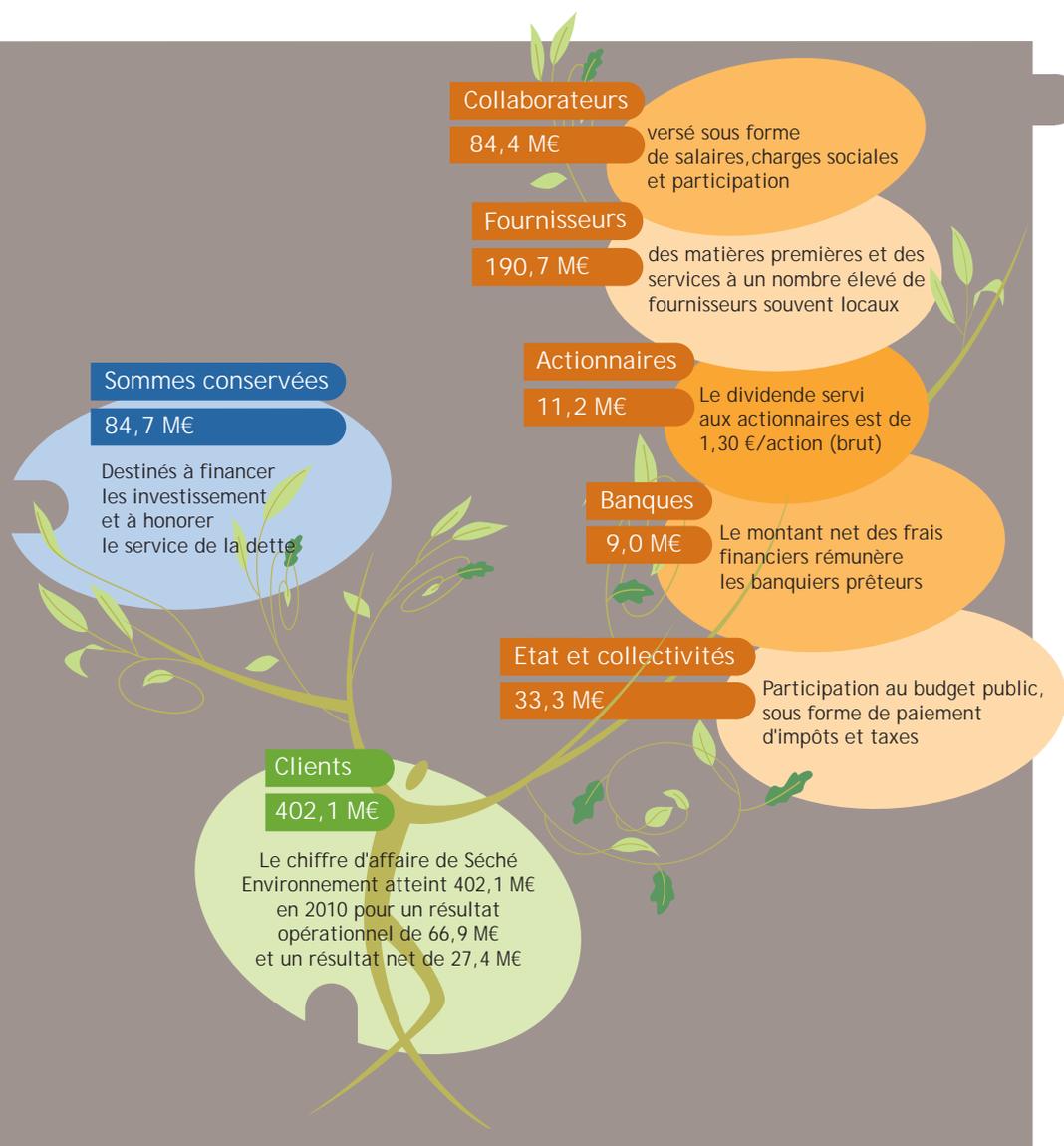
Les éco-cyclotouristes de Trédi ont renouvelé leur participation à la course l'Ardéchoise, sous les couleurs de l'équipe professionnelle du Groupe venue les encourager.

Au-delà du plaisir de la randonnée, ils sensibilisent les cyclistes à observer une attitude écocitoyenne dans la gestion de leurs déchets et incitent les organisateurs de manifestations et leurs partenaires à prévoir équipements et moyens nécessaires pour transmettre l'image d'un sport cycliste propre et responsable.

Ecolo Foot

Visite d'usine pour 30 enfants de 8 à 12 ans stagiaires du FC Salaise pendant leur stage « ECOLO-FOOT » où un thème écologique quotidien était abordé (l'énergie, les transports, les déchets, l'eau) selon le programme pédagogique prévu dans la Convention signée avec la Fondation du Football.





L'empreinte économique et les initiatives citoyennes

La redistribution financière

Ayant une couverture nationale à travers des unités de traitement et de stockage dans diverses régions de France, Sécché Environnement contribue au développement de ces zones tant par le recrutement local de la majorité de ses salariés que par la création d'emplois induits.

Le pouvoir d'achat des salariés permet d'alimenter les économies locales. Il en va de même pour le recours à la sous-traitance pour des activités éloignées du cœur de métier du Groupe (gardiennage, nettoyage, maintenance entre autres). A ces effets directs il convient de sommer les emplois induits, issus des prestations de transport, d'hôtellerie, de restauration auxquelles recourt régulièrement le Groupe, même si la quantification de ces derniers reste délicate à effectuer.

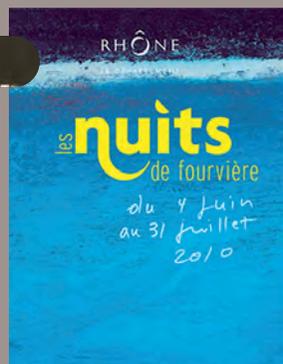
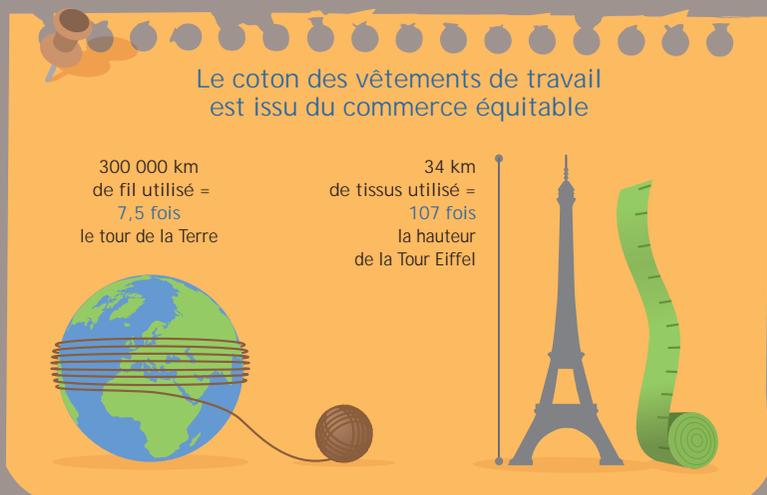
En dernier lieu, le fait pour une région de disposer, dans sa zone d'influence, d'une unité de traitement de déchets, est un atout dans sa politique d'industrialisation : c'est un élément d'infrastructure indispensable au même titre que la viabilisation des terrains industriels, la disponibilité des utilités (énergie, eau, gaz industriel) ou les raccordements aux réseaux de communication.



Résidence des salariés et incidences sur l'économie locale

80% des salariés résident à moins de 50 km de leur lieu de travail.

Des organisations de covoiturage concourent à abaisser l'impact des émissions de gaz à effet de serre des trajets domicile / travail.



Des achats responsables

L'usage du coton équitable pour les vêtements de travail fait des émules

Illustration concrète de la volonté de Séché Environnement de privilégier des modes de consommation prenant en compte les aspects sociaux et environnementaux, le Groupe habillement depuis quatre ans son personnel avec des tenues de travail en coton issu du commerce équitable.

Une bonne pratique reprise par SAUR :

En 2010, suivant les traces de Séché Environnement, SAUR équipe près de huit mille collaborateurs avec de nouvelles tenues de travail en coton issu du commerce équitable, à l'issue d'une large concertation avec les porteurs de vêtements.

Un croisement avec une action de mécénat :

Séché Environnement s'est également donné pour objectif de promouvoir les modes de consommation durables au travers d'actions de mécénat porteuses d'exemplarité. C'est dans cet esprit que Trédi s'est engagé aux côtés du festival des Nuits de Fourvière (près de 120 000 spectateurs en 2010) pour habiller toutes les équipes du festival en coton équitable et soutenir le tri sélectif des déchets, dans le cadre d'un mécénat croisé Culture / Environnement.

Charte nationale

de bonnes pratiques :

Signature par Trédi de la charte nationale de bonnes pratiques régissant les relations entre donneurs d'ordres et PME

La charte établit 10 engagements pour des achats responsables, participe à construire dans un cadre de confiance réciproque une relation équilibrée entre les fournisseurs et leurs clients, dans la connaissance et le respect de leurs droits et devoirs respectifs.

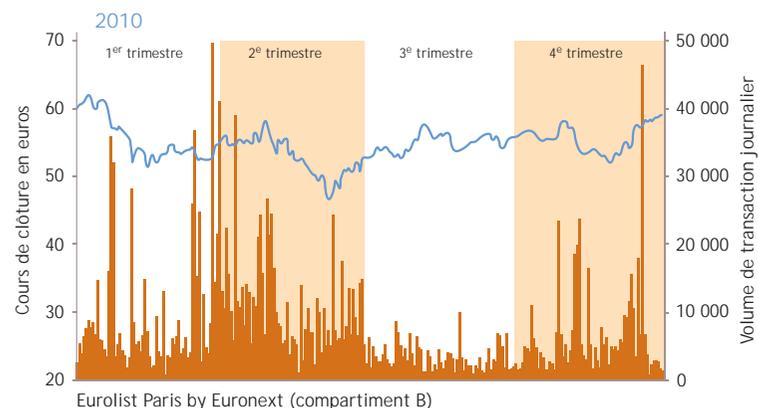
Il s'agit notamment de :

- Créer une relation durable entre le donneur d'ordres et la PME, en termes d'équité financière ou de transparence sur le carnet de commandes ;
- Favoriser la collaboration avec les fournisseurs stratégiques ;
- Choisir un fournisseur en appréciant le coût total de l'achat, en intégrant les coûts logistiques, les risques en termes de réapprovisionnement, les problèmes de qualité et d'image ;
- Prendre en compte l'impact environnemental ;
- Veiller à la responsabilité territoriale de son entreprise, en recherchant, sur le territoire où elle exerce son activité, à contribuer le plus possible à développer l'activité économique.

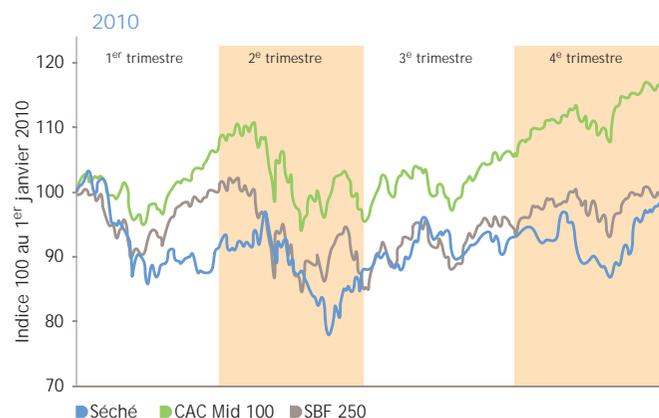


La création de valeur

Evolution du cours de Bourse et des volumes échangés



Evolution comparée du cours de Bourse et des indices SBF 250 et CAC Mid 100



Des échanges réguliers avec 30 analystes et 135 gérants de fonds



L'année boursière

Le rebond des valeurs cycliques

L'année 2010 a été celle de la reprise économique dans les principales économies mondiales, même si les incertitudes concernant les grands équilibres financiers internationaux, et notamment le financement des dettes souveraines, sont restées très présentes dans les préoccupations du monde boursier.

Dans ce contexte, la Bourse de Paris a privilégié les valeurs industrielles les plus cycliques, et notamment moyennes, qui ont affiché tout au long de la période un rebond marqué de leur activité et de leur performance financière, alors que les grands indices ont plutôt évolué au regard des craintes tenant à la stabilité de la zone Euro.

Ainsi, le CAC 40 a été orienté très négativement au cours du 1^{er} semestre, atteignant un plus bas de 3332 le 5 juillet 2010 alors que culminait la crise financière grecque. Les évolutions ultérieures n'ont pas suffi à rassurer les marchés et l'indice de référence n'a guère dépassé son plus haut de début d'année (4043 le 11 janvier 2010).

L'indice phare de la Bourse de Paris continuait d'accuser un recul de 3,3% au 31 décembre 2010 tandis que le CAC Mid 100, indice représentatif des valeurs moyennes, affichait une progression dynamique de 17% sur l'année.

© Matthieu Cellard - David Roumejon - Philippe Somnolet



22 jours de roadshows

- France (10)
- Suisse (4)
Genève, Zurich
- Grande Bretagne (3)
Londres
- Allemagne (2)
Francfort
- Etats-Unis (2)
New-York, Boston
- Italie (1)
Milan

10 représentations formelles
(réunions d'analystes, conférences téléphoniques...)

4 interventions dédiées aux fonds ISR

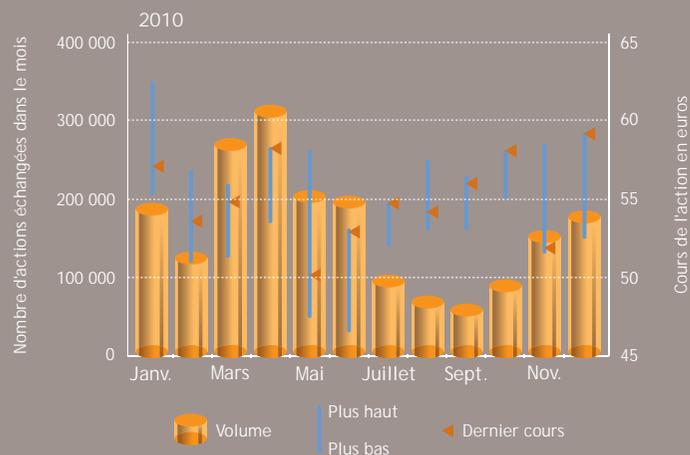
4 jours pour les actionnaires
(Assemblée Générale, Salon ACTIONARIA, réunion d'actionnaires individuels en partenariat avec la Fédération Française des clubs d'investissement)

15 visites de sites pour analystes ou investisseurs institutionnels

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS D'INVESTISSEMENT



Analyse de la volatilité des échanges boursiers



Capitalisation boursière et taux de rotation



Une évolution du titre en ligne avec les principaux indices

Au cours de l'année boursière 2010, le titre Sèché Environnement a connu une évolution contrastée, caractérisée par une tendance baissière sur le 1^{er} semestre que la meilleure performance sur le 2nd semestre n'a pas permis de compenser.

En effet, valeur peu cyclique et ayant déjà fortement rebondi en 2009, le titre a ouvert l'année sur ses plus hauts (61 € le 12 janvier) et le cours a connu une évolution peu favorable, en ligne à celle de ses grands comparables boursiers et celle des grands indices, pour atteindre un plus bas le 9 juin.

Les réalisations très solides affichées tout au long de l'année tant en termes d'activité que de performance financière, ainsi que les annonces prometteuses en matière de grands contrats sur le 2nd semestre, n'ont toutefois pas suffi à renforcer l'attrait des investisseurs pour le titre qui termine l'année boursière proche de l'équilibre.

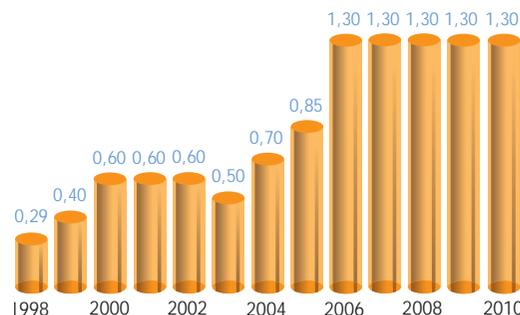
Un marché du titre caractérisé par une liquidité encore restreinte

Cette évolution boursière peu corrélée aux performances opérationnelles s'est accompagnée d'un accroissement de la volatilité sur le titre tandis que les volumes d'échanges demeuraient encore restreints, illustrant l'absence de comportement boursier autonome mais au contraire la réactivité du titre aux événements macro-économiques.

Ainsi, les volumes moyens sur le marché du titre sont restés stables par rapport à 2009 (de l'ordre de 5000 titres échangés par jour) tandis que le taux de rotation du capital a continué de s'afficher à un niveau peu élevé, reflétant un certain attentisme des investisseurs confiants dans la performance à plus long terme de la valeur.

Ainsi, l'intérêt des investisseurs pour Sèché Environnement ne s'est pas démenti avec des rencontres toujours nombreuses en France comme sur les principales places boursières internationales. Egalement, Sèché Environnement a mis à profit l'année boursière pour approfondir ses actions en direction des investisseurs individuels, en développant des communications spécifiques pour ce public comme celle, par exemple, mise en œuvre en collaboration avec la Fédération Française des Clubs d'Investissement.

Dividende net / action en euros





Résultats 2010

Au 31 décembre en M€ Données consolidées et auditées (normes IFRS)	2009	2010	Variation 2009/2010
Chiffre d'affaires	365,7	402,1	+10,0%
Excédent Brut d'exploitation	96,5	101,4	+5,0%
Résultat Opérationnel Courant	63,4	66,9	+5,5%
Résultat net des Sociétés intégrées	47,8	46,1	-3,5%
Résultat net part du groupe	24,9	27,4	+10,0%



« Séc Hé Environnement a réalisé des résultats solides et en progression sensible par rapport à un exercice 2009 qui avait déjà été marqué par une forte résistance de notre activité et par des marges portées à des niveaux très élevés.

Notre Groupe a renoué en 2010 avec une croissance vigoureuse sur l'ensemble de ses métiers et affiche des succès commerciaux d'envergure qui confirment sa position d'acteur fortement innovant sur les marchés du management environnemental pour le compte de collectivités et d'industriels. Fort de sa performance opérationnelle et malgré d'importantes charges non récurrentes, Séc Hé Environnement extériorise en 2010 un résultat net part du Groupe en nouvelle et forte hausse, comparable à celle de son activité.

En 2011, Séc Hé Environnement poursuivra sa croissance en s'appuyant sur la solidité de ses marchés réglementés, le développement de ses métiers de valorisation et sa créativité commerciale afin d'offrir à ses clientèles de collectivités et d'industriels toujours plus de services à forte valeur ajoutée en termes d'environnement et de développement durable. »

Joël Séché

Les performances du Groupe

Séc Hé Environnement

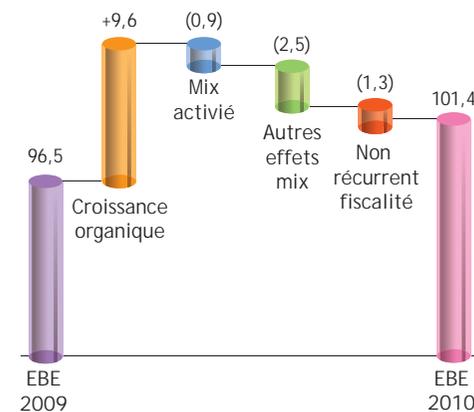
Solide performance opérationnelle absorbant des charges non récurrentes significatives (7,7 M€)

Avec un chiffre d'affaires consolidé en progression de +10,0% sur l'exercice, à 402,1 M€, Séc Hé Environnement affiche en 2010 une nouvelle hausse de ses résultats opérationnels :

■ **L'EBE (Excédent Brut d'Exploitation)** atteint 101,4 M€, marquant une progression de 5,0% par rapport à 2009, soit 25,2% du CA. Cette hausse reflète essentiellement la contribution de la croissance organique qui absorbe la persistance d'effets mix défavorables, notamment dans le DD, ainsi qu'une charge fiscale non récurrente à hauteur de 1,3 M€.



Résistance de l'EBE à un niveau élevé





Station d'épuration
de Livery - Guérande



ROC en hausse
de 5,5% à 16,6%
du CA

Résultat net
des sociétés
intégrées à
11,5% du CA

Résultat net (pdG)
en hausse
de 10,0% à 6,8%
du CA

■ **Le ROC (Résultat Opérationnel Courant)** s'inscrit en hausse de 5,5%, à 66,9 M€, pour atteindre 16,6% du CA. L'évolution du ROC est légèrement supérieure à celle de l'EBE en lien avec la maîtrise des investissements. Elle est affectée par une charge non récurrente liée au provisionnement intégral de litiges opérationnels pour 1,4 M€. Hors ces charges non récurrentes qui pénalisent ces deux soldes à hauteur de 2,7 M€, le ROC aurait été porté à 69,6 M€ et la rentabilité opérationnelle courante se serait établie à 17,3% du CA, niveau très élevé et identique à celui atteint en 2009.

■ **Le RO (Résultat Opérationnel)** marque un léger repli par rapport à 2009 (à 60,4 M€ contre 63,5 M€ en 2009) principalement en raison de l'application de la norme IFRS 3 révisée qui impacte ce solde à hauteur de 5 M€ (effet non cash).

Légère amélioration de la quote-part des entreprises associées

Négative de 19,2 M€ malgré la réduction des pertes de Hime elle porte le résultat net part du Groupe à 27,4 M€ en progression de +10,0% par rapport à 2009.

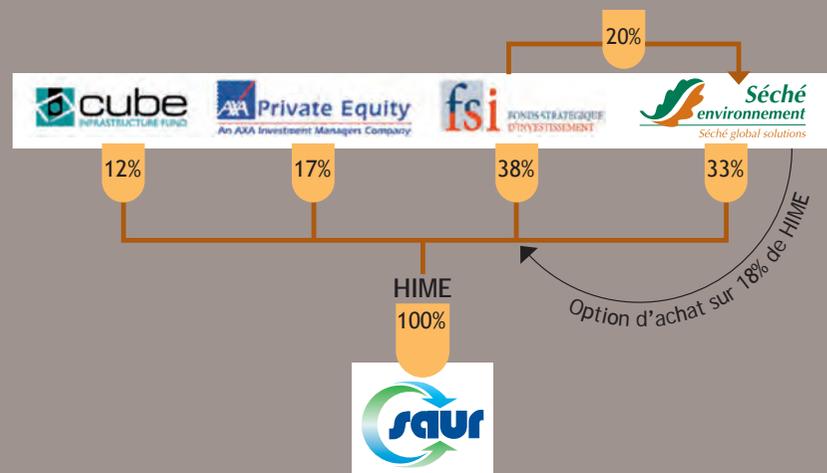
Hors application de la norme IFRS 3 révisée, il se serait établi à 30,5 M€, marquant une hausse de 23% par rapport à l'an passé.





Résultats 2010

Au 31 décembre en M€	2009	2010	Variation 2009/2010
Données consolidées auditées et certifiées			
Chiffre d'affaires	1516,9	1557,0	+2,6%
Excédent Brut d'exploitation	175,8	187,0	+6,4%
Résultat Opérationnel Courant	57,7	65,1	+12,9%
Résultat financier	(137,5)	(135,2)	-
Produits d'impôt	9,1	15,1	+65,9%
Résultat net consolidé	(69,0)	(58,1)	-



Hime - Saur

Nouvelle progression de la rentabilité opérationnelle

Les résultats consolidés du sous-groupe Hime, pour l'exercice 2010, se caractérisent par :

- Une activité en croissance, soutenue par l'International, avec un chiffre d'affaires consolidé en progression de +2,6% à 1.557,0 M€ (contre 1.516,7 M€ en 2009)
- Une nouvelle hausse de l'EBE (+6,4%) à 187,0 M€, soit 12,0% du CA (contre 11,6% du CA il y a un an), favorisée par le redressement des marges à l'International et par la hausse des prix des matières premières secondaires dans la Propreté;
- Un ROC en progression de 12,9%, à 65,1 M€, subissant l'impact d'une provision pour litige fiscal à hauteur de 15,3 M€ ;
- La maîtrise du résultat financier à (135,2) M€ contre (137,5) M€ en 2009, la réduction du coût de la dette nette absorbant en partie la hausse des charges d'intérêts sur obligations convertibles ;

Au 31 décembre 2010, le résultat net de Hime s'établit en perte de 58,1 M€ contre une perte nette de 69,2 M€ un an plus tôt.

Résultats 2010

Eau : CA + 1,8% à 1 232 M€
Croissance portée par l'international (Pologne, Espagne et nouveaux contrats : Arabie Saoudite...)

Propreté : CA +5,9% à 325 M€
Croissance portée par l'évolution positive des cours de matières premières secondaires

EBE en hausse de 6,4% à 187 M€
soit 12,0% CA

Au service de la biodiversité

indicateurs
valeur des écosystèmes
valeur des écosystèmes

ressources naturelles
ressources renouvelables
énergies renouvelables
indicateurs
énergies renouvelables

ressources naturelles
valeur des écosystèmes
valeur des écosystèmes
indicateurs
énergies renouvelables

indicateurs
valeur des écosystèmes
valeur des écosystèmes

énergies renouvelables
ressources naturelles
valeur des écosystèmes
valeur des écosystèmes
ressources naturelles

ressources naturelles
valeur des écosystèmes
valeur des écosystèmes
ressources naturelles
indicateurs
valeur des écosystèmes
énergies renouvelables



Le monde du vivant



Biodiversité :

Aujourd'hui le mot « biodiversité » est sur toutes les lèvres. Et c'est bien pour la santé de la planète, pour peu qu'il en résulte les actions de préservation nécessaires.



L'intégration à la politique d'entreprise

La biodiversité est la base de notre vie et de nos économies : notre santé, nos habitats, notre sécurité alimentaire, nos énergies ou encore notre environnement dépendent de l'état de cette diversité. La conserver est donc un enjeu prioritaire. C'est important aussi parce qu'il ne suffit pas de protéger un patrimoine, mais qu'il faut le faire vivre, lui donner une âme.

Sécédé Environnement agit au quotidien pour l'environnement par son métier, et à ce titre est très sensible à la valeur des écosystèmes. Son métier met le Groupe en contact permanent avec la nature, cette partie-prenante silencieuse, sur ses sites mais aussi à l'extérieur, à travers ses relations de voisinage et avec ses clients. A lui de contribuer à la diffusion de la connaissance de cette nature dite ordinaire, ou du quotidien, et de la faire aimer et respecter par tout un chacun.

Modestement à son échelle, dès le début de son activité Sécédé Environnement a été sensible à cette dimension. Cela fait maintenant une quinzaine d'années qu'un écologue naturaliste fait partie des équipes pour intégrer cette dimension de respect de la biodiversité dans toutes les décisions et actions. Petit à petit son équipe s'est étoffée, et des collaborations avec le Muséum National d'Histoire Naturelle sont nées. Pour n'en citer qu'une, tous les sites de stockage du Groupe ont intégré depuis plusieurs années le programme STOC pour le suivi temporel des oiseaux communs. Et d'autres sujets sont en cours, avec les amphibiens, les chiroptères... présents sur les sites du Groupe, tous ouverts au public en partage de connaissances.

Le lien qui unit Sécédé Environnement à la biodiversité environnante est d'autant plus fort qu'occupant un foncier notable. Il lui est possible de mettre en œuvre une action cohérente de préservation et de suivi du monde animal et végétal. Les fruits de cette action s'étendent au-delà de l'aire de ses sites propres du fait des échanges existant entre territoires (les corridors écologiques).

La biodiversité que l'entreprise préserve est celle qui l'entoure au quotidien, celle qui passe souvent inaperçue, car qualifiée de commune ou ordinaire par certains. Mais c'est elle qui fera la richesse des territoires de demain. C'est dans cette optique qu'est menée la politique environnementale de Sécédé Environnement, dans le respect de l'existant pour ne pas hypothéquer l'avenir.



Sites	Nombre de zones écologiques sensibles	Superficies préservées	Proportion des superficies préservées par rapport à la taille du site
SEI - Changé	3	19 ha	11%
Drimm - Montech	2	40 ha	16%
SVO - Le Vigean	1	34 ha	19%



Economie et biodiversité
sont compatibles au sein de
l'entreprise.

L'état de la biodiversité et la compréhension des mécanismes liés

Plans d'aménagement paysagers

Lors de l'aménagement du schéma directeur paysager de chaque site de stockage du Groupe, des zones naturelles typiques du paysage local ont été conservées. Ces zones de réserves naturelles ont été qualifiées en interne de zones écologiques sensibles (ZES). Elles permettent de maintenir un « vivier » de biodiversité endémique et garantissent ainsi la sauvegarde de l'identité paysagère locale.

Afin de rétablir un tissu d'échange entre les espèces, ces zones protégées (ZES) sont connectées avec les autres secteurs réhabilités et les territoires voisins. Ainsi sont créés de véritables corridors écologiques. Ces continuités permettent aux animaux de traverser le site et favorisent les échanges de populations (brassage génétique favorable au maintien de la biodiversité).

Gestion différenciée

Dans l'esprit de développement durable de la politique environnementale de Séché Environnement, le choix d'une gestion différenciée de l'espace s'est imposé. Ainsi, les zones naturelles sont entretenues de manière douce afin de ne pas perturber la biodiversité présente. L'entretien est adapté en fonction du type de milieux, et préserve les zones naturelles au quotidien et à long terme.

Les zones écologiques sensibles ainsi que les zones naturelles font l'objet d'une fauche tardive avec éventuellement exportation de la matière organique, garantissant ainsi à la faune de ne pas être perturbée pendant le cycle de reproduction et favorisant le maintien de la biodiversité. La périodicité de tontes est réduite, certaines surfaces sont pâturées et les zones humides (ZES) sont utilisées comme ressources.

Recours au pastoralisme

Un autre exemple en est l'entretien par pâturage avec des animaux domestiques rustiques comme les Highlands Cattle sur le site de Changé ou les « Chèvres des fossés ». Ce pâturage extensif répond à la fois aux objectifs de développement durable et de gestion économique.

Partenaire exclusif et indispensable de cette expérience, le Conservatoire de la Charnie est une association loi 1901 dont le but est de conserver, sauvegarder et promouvoir des races animales (chèvres, moutons, poules, etc.) d'élevage menacées, de développer l'utilisation de ces races pour maintenir les milieux naturels ouverts et de sensibiliser le public à la sauvegarde de ce patrimoine vivant. Le conservatoire de la Charnie a mis gracieusement à disposition à tour de rôle un troupeau de 15 boucs puis de 15 chèvres pour l'année 2010.



Séché Environnement et la biodiversité, une longue histoire

Chronologie des principales initiatives en faveur de la nature sur les sites de stockage du Groupe

Années d'initiation des principales démarches	Séché Éco-industrie	Opale Environnement	SVO Éco-industries	Drimm
Suivi de l'avifaune (STOC du MNHN)	2005	2006	2008	2007
Suivi des amphibiens	2005	2006	2006	2006
Inventaire des odonates	2007	2006	-	2006
Inventaire floristique	2005	2006	-	2006
Suivi du paysage	2005	2004	2004	2005
Inventaire biologique dans les ruisseaux	1998	-	2006	2010
Inventaires des chiroptères	-	-	-	-

Site historique de Changé

1994
Schéma directeur paysager

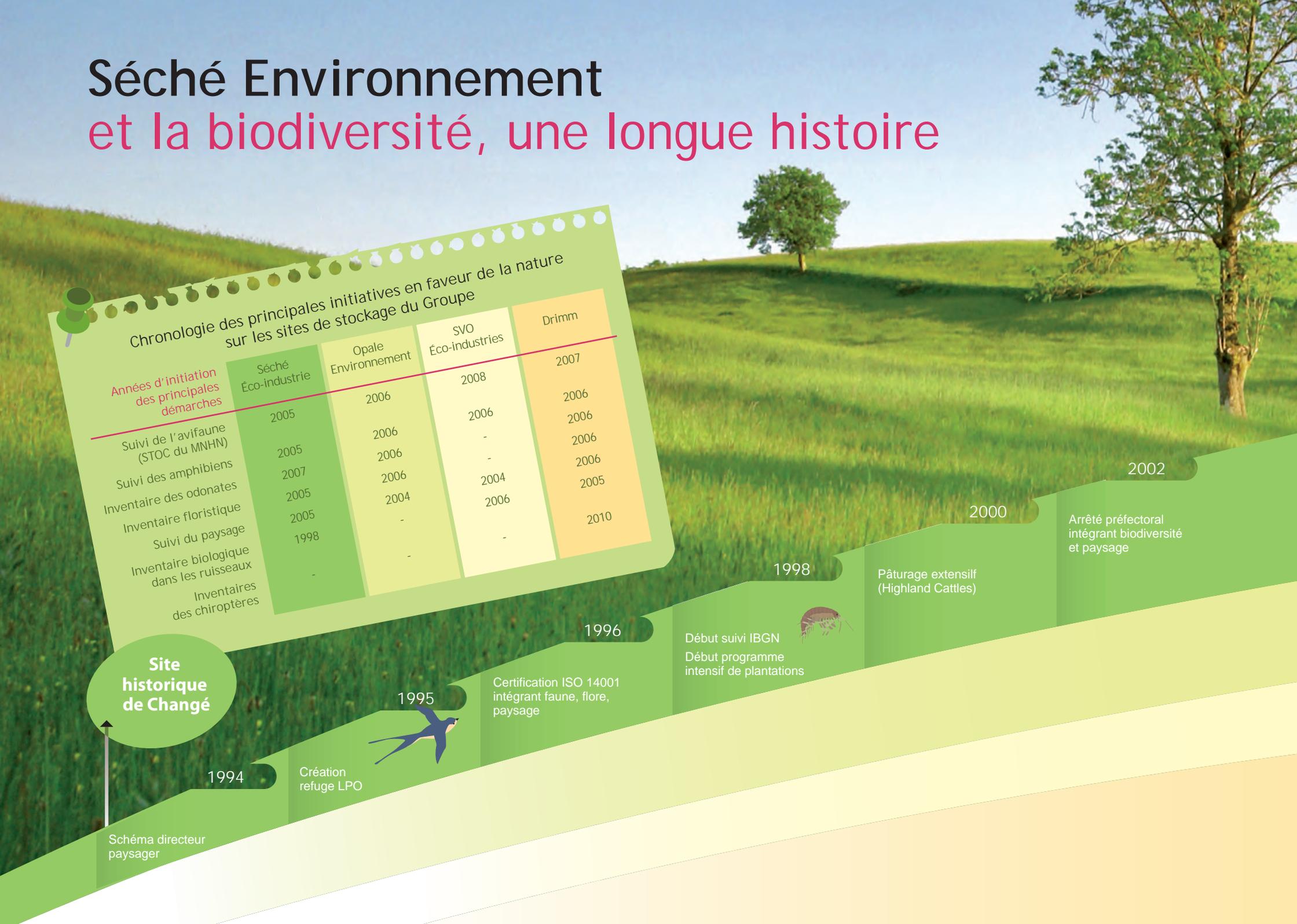
1995
Création refuge LPO

1996
Certification ISO 14001 intégrant faune, flore, paysage

1998
Début suivi IBGN
Début programme intensif de plantations

2000
Pâturage extensif (Highland Cattles)

2002
Arrêté préfectoral intégrant biodiversité et paysage



Entrées dans le périmètre du Groupe

Opale Environnement

SVO Eco industries

Drimm

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

Suivi photographique du paysage

Suivi photographique du paysage

Etablissement schéma directeur paysage
Suivi photographique du paysage

Schéma directeur paysager

Début suivi Avifaune MNHN-STOC
Amphibiens
Phytosociologique



Début programme intensif de plantations

Arrêté préfectoral intégrant biodiversité et paysage

Arrêté préfectoral intégrant biodiversité et paysage

Début suivi Amphibiens
Oiseaux
Entomofaune (rhopalocères odonates orthoptères)



Début suivi Amphibiens
Biologique ruisseaux

Début suivi Amphibiens
Odonates
Paysages
Flore
Biologique ruisseaux



Début suivi odonates



Début suivi Avifaune MNHN-STOC



Arboretum
Terrassement

Début suivi Avifaune MNHN-STOC



Début suivi Avifaune MNHN-STOC



Plantation haies bocagères de 2,5 km

Plantation forestière

Inauguration Chemin Morinière
Pâturage extensif (Chèvres des fossés)

Création d'une mare



Début suivi Chiroptères
Oiseaux avec STOC Capture

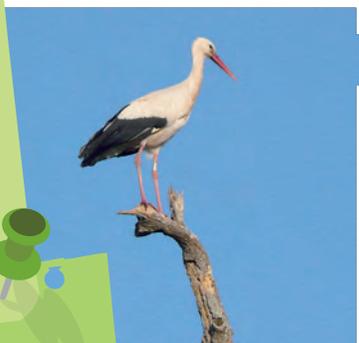


Comptage des amphibiens

	Changé	Montech	Le Vigeant	La Bistade
Nombre de : Stations	19	10	8	5
Contacts	971	318	310	10
Espèces identifiées	11	10	8	1

Comptage des oiseaux

	Changé	Montech	Le Vigeant	La Bistade
Nombre de : Stations	24	20	11	10
Contacts	845	347	343	422
Espèces identifiées	43	46	50	43



Plantations et ensemencements

	Changé	Montech	Le Vigeant	La Bistade
Nombre de : Arbres et arbustes plantés	750	1 465	4 000	749
Surface plantée (m ²)	600	10 290	4 000	900
Linéaires de plantations (ml)	300	2 930	2 000	450
Surfaces enherbées définitivement	54 300	21 000		5 600
Surfaces enherbées temporaire	21 000			749
Surfaces boisement par projection	1 700			



La capacité à obtenir un tableau de bord de suivi

Les suivis environnementaux des sites Séché Environnement ont été définis tant en fonction des milieux sur lesquelles ils sont implantés que sur la nature même de l'activité industrielle.

Les études menées depuis de nombreuses années ont ainsi débouché sur des indicateurs de richesses spécifiques permettant d'évaluer un certain nombre de lieux, pratiques et comportements de l'entreprise :

- La qualité écologique des milieux sensibles et préservés au sein des différents sites ;
- La qualité écologique des milieux recréés lors de la réhabilitation des alvéoles de stockage ;
- L'évaluation de l'incidence éventuelle de l'activité du Groupe sur ces écosystèmes.

Les suivis du monde du vivant permettent également de compléter les analyses physico-chimiques tout en s'insérant dans une démarche de sensibilisation et de communication adaptée à l'appréhension des voisins et partenaires (en complément des seules données réglementaires d'analyse physico-chimique).



Tableau de bord de suivi à Changé

Inventaire 2010	Protocole de suivi	Milieu fréquenté	Résultat en terme de diversité d'espèces	Mesures en 2010-2011 pour favoriser la biodiversité	Horizon des actions
 Amphibiens	Normalisé et interne	Humide ouvert (mare cours d'eau, prairies, talus et haies) Humide forestier	12 espèces sur 14 en Mayenne (Diversité exceptionnelle)	Maintenir l'entretien des mares, éliminer les zones de piégeages en suivant les conclusions de l'étude menée en 2010	Bénéfice à court terme
 Odonates*	Normalisé et interne	Humide ouvert et forestier Prairies et lisières	11 espèces	Restaurer des mares, éliminer des zones de piégeages	Bénéfice à court terme
 IBGN**	Normalisé et externe	Cours d'eau (Substrat du cours d'eau)	33 taxons Bon état écologique du cours d'eau	Poursuite de la restauration du cours d'eau	Bénéfice à moyen terme - 2 à 4 ans
 Avifaune	Normalisé et externe STOC EPS du MNHN ***	Utilisateur de l'ensemble des écosystèmes du site (bocages, boisements, zones humides)	43 espèces	Favorisez les trames vertes, suivi des nichoirs, amélioration de l'habitat : favoriser la formations des arbres têtards, planter	Bénéfice à long terme, retour de données annuel pour les nichoirs

* Valeurs 2009, pas d'inventaire en 2010
** Indice Biologique Global Normalisé
*** Suivi Temporel des Oiseaux Communs du Muséum National d'Histoire Naturelle

Avifaune :



Étant pour la plus part en bout de chaîne alimentaire leur présence traduit un état de santé général de l'écosystème inventorié en terme de qualité d'habitat mais aussi de ressources alimentaires et de perturbation du milieu par l'homme.

Odonates :



Leur caractère bio-indicateur vient de leur écologie, un état larvaire aquatique et adulte aérien. Par leur présence, ils sont des témoins de la qualité générale d'un milieu (eau, ressources alimentaire, végétations...).

Chiroptères :



Exclusivement insectivores en France elles sont présentes dans les différents milieux agricoles, zones urbanisées, milieux forestiers... Leur présence dans ces milieux atteste d'un bon cadre de vie (sensibilité aux produits phytosanitaires qui se retrouvent dans l'eau et les insectes, produits d'entretien des charpentes, fermeture des mares, pollution lumineuse, dégradation de l'habitat, ou hibernation réduite par les hausses de température).



Amphibiens :



Animaux bio-indicateurs des milieux humides mais aussi du bocage : De nombreuses études ont montré que les composés chimiques issus de l'activité humaine se retrouvant dans l'eau provoquent des malformations et la mort d'individus. Les amphibiens sont particulièrement sensibles aux pollutions chimiques car leur peau est fine et ne possède aucune protection (écailles, poils...), elle est donc perméable à ces substances.





De nouvelles initiatives d'indicateurs

Le baguage des tourterelles

Le programme « STOC capture » de baguage mis en place par le Centre de recherche par le baguage des populations d'oiseaux (CRBPO du MNHN), a été initié en 2010 sur le site de DRIMM.

Il consiste dans le baguage des jeunes au nid et la prise de mensurations : poids, taille du bec, longueur des ailes... Cette étude a pour but d'approfondir les connaissances en termes de voies et stratégies de migrations, en comparant lieux de capture et de redécouverte, la dynamique des populations d'oiseaux, l'état de santé des populations, les réponses des différentes espèces aux grands changements (climat, habitat, ...).

Les données collectées (180 stations de baguage fixes réparties sur tout le territoire) ont permis de montrer que les espèces sédentaires ajustaient mieux leur reproduction aux anomalies météorologiques que les espèces migratrices. Dans un contexte de réchauffement global, ce type de résultat permet de scénariser l'avenir de la biodiversité et donc de définir les priorités en termes de politiques de gestion.

Outre le fait de participer à un effort d'étude à l'échelle nationale ce suivi permet à Sécé Environnement d'évaluer la qualité des habitats du site vis-à-vis des taux de reproduction et des mortalités au nid.

L'inventaire des chauves-souris

Débuté en 2010 sur le site de DRIMM, ce programme de suivi a été testé pour la première fois en 2006, dans le cadre de suivi de biodiversité Vigie Nature coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Il s'agit d'un programme de science participative dont l'objectif premier est de suivre dans le temps et dans l'espace l'évolution de l'abondance des espèces les plus communes.

Ce nouveau suivi des chiroptères permettra d'obtenir des données sur les espèces présentes sur le site, et de pouvoir adapter les plans de gestion des sites en conséquence.

Protocole :

Le principe est de réaliser 5 points d'écoute répartis dans les différents habitats représentatifs du territoire étudié et 5 points au choix du réalisateur du suivi sur des zones plus spécifiques (comme les mares forestières pas forcément représentatives mais intéressantes pour les chiroptères) d'un carré de 2 km par 2 km. Les prises de son sont réalisées à l'aide d'un dispositif permettant à la fois de capter les ultrasons des chauves-souris en période de chasse, mais également de l'enregistrer pendant 6 minutes afin de pouvoir traiter les données avec un logiciel spécifique permettant de différencier les espèces contactées en fonction des longueurs d'onde qu'elles émettent respectivement.

Recours temporaire à un convoyeur démontable en fin de chantier, en substitution d'une création de route.



Alvéole de stockage créée sur le site

Le respect du paysage

Mis en place sur l'ensemble des sites de stockage de Séché Environnement, le suivi du paysage a pour objectif de transcrire la notion subjective de l'impact visuel de l'activité. La méthodologie a été développée en interne comme un autocontrôle de nos pratiques, les résultats obtenus permettent d'apprécier la priorité des actions à mener.

Réalisé à partir d'un reportage photographique bisannuel, il permet d'appréhender différentes « fenêtres de visibilité » entre l'hiver et l'été. La notion d'esthétisme visuel étant très subjective, l'analyse se base sur la proportion visible par rapport à l'aspect total d'un site depuis un point donné, de cinq critères relatifs à l'activité des sites.

- la visibilité du déchet ;
- la visibilité de la zone d'exploitation ;
- la visibilité des terrassements et stocks de chantier ;
- l'absence d'aménagement final : engazonnement, plantation ;
- la déficience d'entretien : mauvaises herbes, stockage divers, traces de chantier...

Pour être représentatif, ce suivi doit permettre d'évaluer l'ensemble des faces des sites de stockages et deuxièmement être représentatif de la vue qu'aurait une personne à pied ou en voiture en passant à côté du site.



Une illustration

d'intégration paysagère

Chantier de dépollution en Aveyron

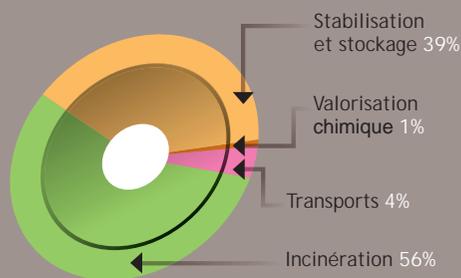
Les résidus stockés dans les différentes zones d'un ancien site minier vont être extraits, traités pour les rendre définitivement inertes et ensuite être transportés et stockés dans une alvéole dédiée, située dans l'enceinte de l'usine, de 6 hectares de superficie et de 50 mètres de profondeur entièrement creusée et sécurisée pour les y accueillir.

Puis les installations de convoyage mises en place pour la phase de dépollution seront démontées et l'aspect des anciens sites de stockages sera rendu en harmonie avec le paysage alentour. A la fin des opérations, une phase de réhabilitation paysagère recréera un cadre naturel favorable à la biodiversité. Les travaux nécessiteront cinq années.



Les éco-systèmes

Les gaz à effets de serre
par sources d'émission en 2010
818,7 kteqCO₂



Les gaz à effets de serre évités

Émissions GES évitées en kteqCO ₂	Vapeur & électricité	19,1
	Biogaz	91,9
	Total	111,0
Émissions évitées en % émissions directes	Référentiel français	13,7%
	Référentiel annexe 1 GhG (Greenhouse gases) protocol	83,7%
	Référentiel nord-américain	113,2%

7 472 kteqCO₂ abattues par le traitement des gaz industriels



L'attention aux facteurs climatiques

Emissions évitées grâce à la valorisation énergétique

Produire de l'énergie électrique ou calorifique à partir d'énergies fossiles (gaz, fioul, charbon) dégage des gaz à effet de serre. Réaliser la même production d'énergie sous forme de valorisation de déchets, qui auraient fatalement de leur côté généré des gaz à effet de serre, revient au global à rendre « utiles » ces émissions, qui sont comptabilisées au titre d'émissions évitées par ailleurs.

Les comparaisons s'effectuant par calcul d'équivalence pour la production d'un MWh électrique moyen d'un Etat, le référentiel français est moins avantageux que l'europpéen ou le nord-américain, la principale source de production d'électricité étant le nucléaire qui ne produit pas de gaz à effet de serre.

Emissions abattues grâce à des traitements spécifiques

Trédi Saint-Vulbas traite depuis plusieurs années des gaz industriels collectés en conteneurs issus de la réhabilitation d'anciennes installations de réfrigération ou de sécurité anti-incendie (Halon, SF₆ et CFC, aux coefficients respectifs de 6 900 teqCO₂, 23 900 teqCO₂, et 10 600 teqCO₂). Les 689 tonnes de ces gaz traités en 2010 ont évité l'émission à l'atmosphère de 7,5 millions de teqCO₂, soit l'équivalent des émissions de 4 450 000 véhicules émettant 140 gCO₂/km (bonus/malus nul) et parcourant 12 000 km/an.

Actions positives sur les émissions de gaz à effet de serre

Pour relever le défi du risque de changement climatique, le transport routier de marchandises s'est engagé dans plusieurs actions avec l'objectif de réduire tant les émissions polluantes que les émissions de CO₂. La charte signée par Sèché Environnement s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre le changement climatique et plus précisément de réduction des émissions de CO₂ en phase avec les conclusions du Grenelle Environnement, et comporte quatre axes.



- Axe 1 : Le véhicule**
 Utilisation de technologies et d'équipements innovants, acquisition de véhicules écologiquement performants...
- Axe 2 : Le carburant**
 Utilisation de carburants alternatifs, amélioration du suivi des consommations...
- Axe 3 : Le conducteur**
 Promotion de l'écoconduite...
- Axe 4 : L'organisation des flux**
 Optimisation des itinéraires, des chargements, intégration des modes de transports non routiers pour les longues distances...

Emissions spécifiques
par tonne incinérée

■ Oxydes d'azote	0,77 g NO ₂ /t
■ Dioxydes de soufre	101,9 g SO ₂ /t
■ Acide chlorydrique	0,9 g HCl/t
■ Poussières	8,1 g poussière/t

Contenu des émissions
gazeuses en tonnes/an

■ Oxydes d'azote	464,2
■ Dioxydes de soufre	263
■ Acide chlorydrique	3,9
■ Poussières	8,2

Dioxines et furanes
en grammes/an

■ Total	0,093
---------	-------

COV

Composés organiques
volatils en tonnes/an

■ Incinération (sources canalisées)	3,7
■ Valorisation chimique	33,9
■ Autres	2,4
■ Total	40,0

Les émissions sont fonction de la teneur initiale en polluants des déchets traités.



la biosurveillance de la pollution atmosphérique par les lichens

Depuis plusieurs années, la société Aair Lichens réalise une étude diagnostic des retombées environnementales de dioxines, furanes et métaux autour des sites du Groupe par la méthode des lichens. Celle-ci est très sensible et permet de déceler des signatures de retombées, même faibles, d'établir un panache, de définir l'ampleur d'une signature et de la rattacher à des valeurs seuils, et de mettre en place un suivi annuel comparatif :

Pourquoi les lichens sont-ils de bons bio-indicateurs pour la qualité de l'air ?

- Ils sont tributaires de l'air pour leur nutrition : pas de racines, croissance continue, pas de défense contre le stress ;
- Les espèces réagissent à des pollutions ciblées : gradients de flore à partir des sources ou selon l'ambiance urbaine ;
- Ils retiennent ou accumulent les métaux ou les substances organiques : leur dosage donne l'exposition des populations aux molécules toxiques ;
- Le contenu interne en polluants est en équilibre avec celui de l'air.

Pour le cas des installations du Groupe, une cartographie a permis de mesurer la qualité de l'air dans les zones environnantes des installations industrielles, mettant en exergue la multiplicité des sources émettrices tierces, en dehors des unités du Groupe (autres industries, proximité d'autoroutes ou zones agricoles à fort usage de produits phytosanitaires).

Des mesures échelonnées dans le temps, complémentaires aux études initiales, ont permis de constater qu'il n'y avait pas eu de détérioration de la qualité écologique des milieux ambiants.

La protection de la qualité de l'air

Bonne maîtrise des rejets atmosphériques

Mis à part les gaz à effet de serre, l'exploitation des usines d'incinération s'accompagne du rejet d'effluents gazeux et de poussières qui font l'objet de contrôles très précis. Sont en particulier analysés l'acide chlorhydrique (HCl), le dioxyde de soufre (SO₂), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde d'azote (NO₂) et les dioxines. Grâce aux investissements d'épuration des fumées réalisés ces dernières années, ces rejets, exprimés à la tonne de déchet incinérée, sont en nette diminution.

Les autres techniques de traitement, dont le stockage de classe 2, sont également à l'origine de rejets atmosphériques à la sortie des turbines ou groupes électrogènes à gaz. En cas d'indisponibilité temporaire de ces unités de valorisation, les excédents de biogaz sont brûlés à la torchère comme le prévoit la réglementation.

La préservation des milieux aquatiques

La surveillance des eaux

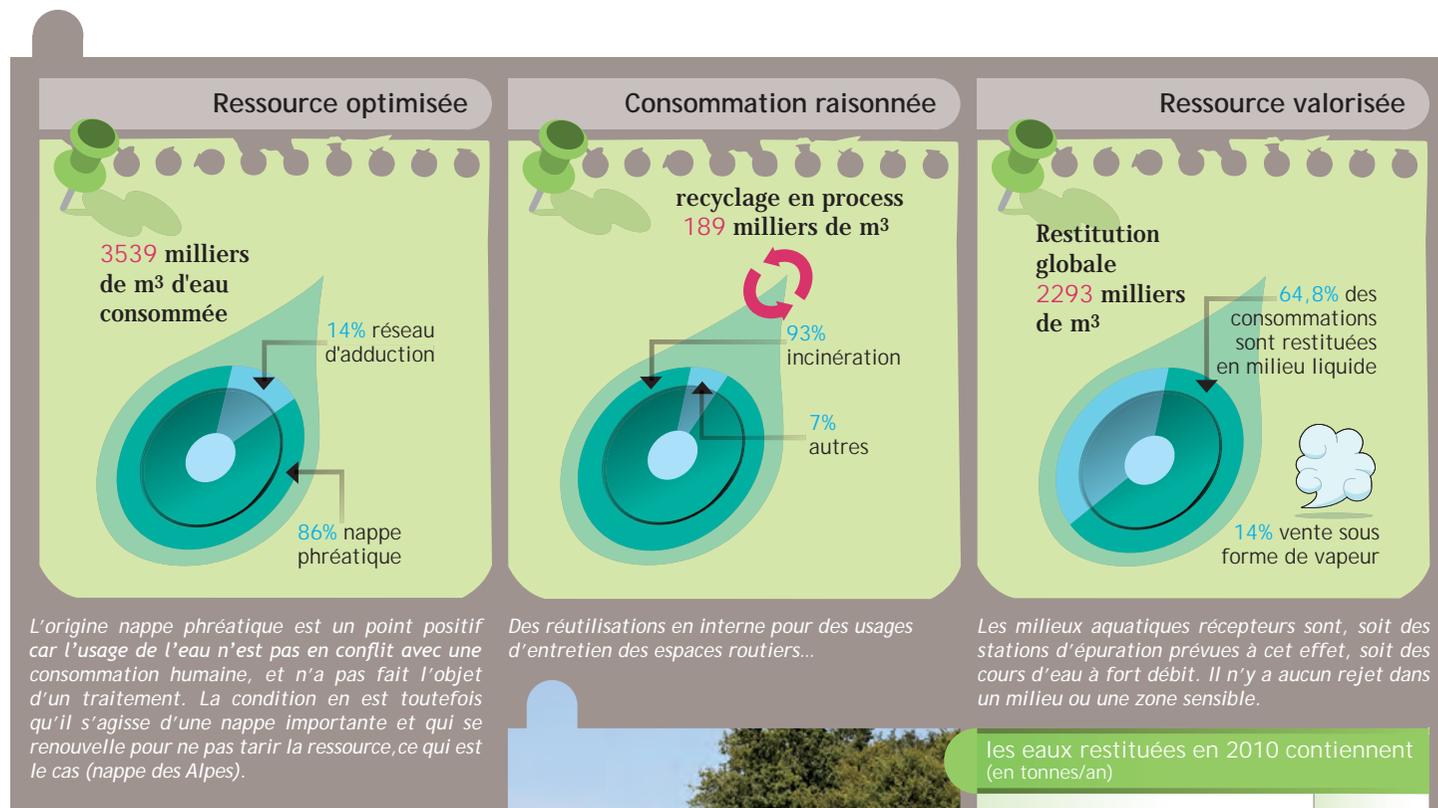
Les sites de Séché Environnement sont équipés de piézomètres permettant d'analyser régulièrement l'état des nappes phréatiques afin de garantir la qualité des eaux souterraines.

Du fait de sa vocation et de son organisation, Séché Environnement ne pratique aucun rejet volontaire de produits chimiques, huiles et carburants dans le milieu naturel. Les milieux aquatiques récepteurs sont, soit des stations d'épuration prévues à cet effet, soit des cours d'eau à fort débit*. Il n'y a aucun rejet dans un milieu ou une zone sensible. Aucun rejet accidentel majeur de ce type n'est non plus à signaler.

La réduction des substances dangereuses pour l'environnement

Dans le cadre de l'application progressive de la directive cadre sur l'eau (DCE), les services de l'inspection des ICPE portent une attention particulière aux effluents des activités industrielles ou domestiques afin de répertorier les anciennes comme les nouvelles substances, les concentrations et les flux même minimes susceptibles d'affecter la qualité des masses d'eaux.

A ce jour, six installations de Séché Environnement ont déjà donné lieu à la phase dite de surveillance initiale. Les premiers résultats de cette surveillance initiale montrent un respect intégral des critères réglementaires de rejet pour tous les paramètres analysés et pour tous les sites. Pour ce qui concerne



les nouvelles substances à rechercher et qui ne font pas encore l'objet de réglementations, seules quelques unes pourraient être retenues dans le cadre d'une surveillance pérenne. Le renforcement des exigences de qualité des eaux retournant au milieu naturel est une logique largement adoptée par le Groupe depuis sa création.

Les nouvelles dispositions engagées au niveau européen intéressent aujourd'hui des polluants recherchés à l'état d'ultra traces (de l'ordre du µg ou du ng par litre). Les sites du Groupe satisfont déjà à ces niveaux.



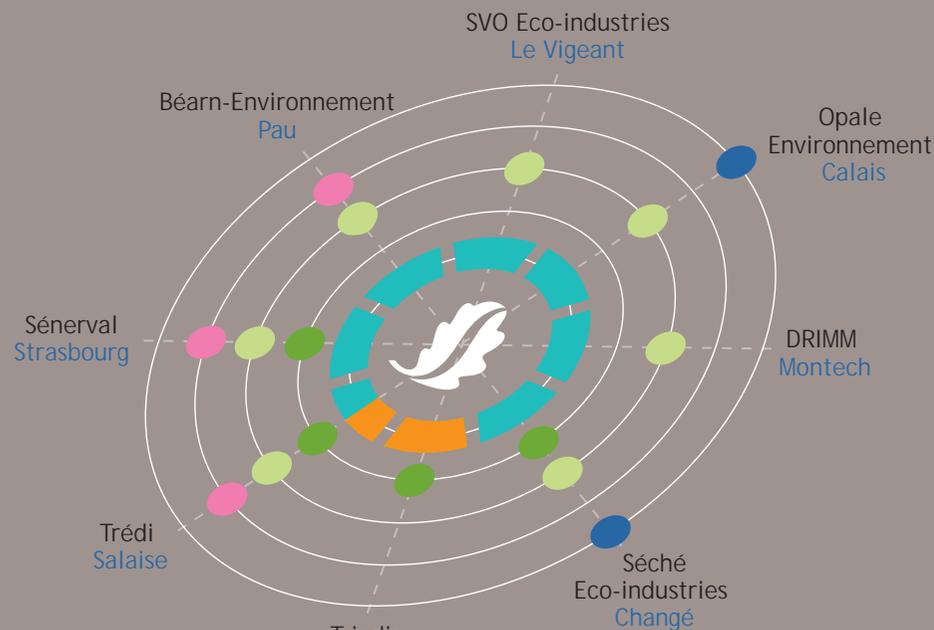
les eaux restituées en 2010 contiennent (en tonnes/an)

Sels solubles	4837
DCO Demande chimique en oxygène	1205
MES Matières en suspension	21,0
Métaux totaux	2,3
METOX indice	5,0
Azote total	16,3
AOX	3,1

* exemple : rejet de Salaise de 100 m³/heure dans le Rhône dont le débit moyen est de 3 600 000 m³/heure



Le schéma de valorisation énergétique des déchets organiques



- Déchets non dangereux
- Déchets dangereux
- Vente de chaleur (vapeur)
- Electricité verte (EnR-énergie renouvelable)
- Electricité conventionnelle
- Production de CSR (combustible solide de récupération)

Hors contribution Sénéval

Consommation	2010
Total en GWh/an	212,7
kWh / t déchet traité	91,8
Production ex déchets	
Total en GWh/an	256,3
kWh / t déchet traité	110,6
Taux d'autosuffisance	
Total	120,5%

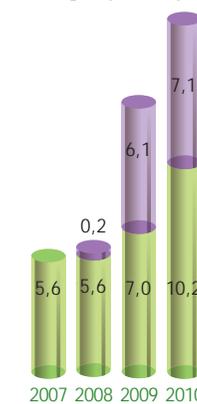


Turbine à gaz

Progression de la puissance installée (en MW)



Progression du chiffre d'affaires énergie (en M€)

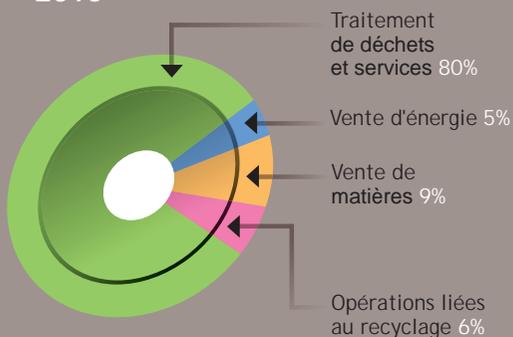


■ Stockage ■ Incinération
Sénéval consolidé sur 6 mois de 2010

Autonomie énergétique assurée à plus de 120% (hors Sénéval)

Une production électrique correspondant à la consommation de 250 000 habitants (hors Sénéval)

Ventilation du chiffre d'affaires 2010



Consommation matières	
En valorisation interne	111
Achats externes	139
Total en Kt	250
En proportion du tonnage traité	10,8%
Proportion issue de déchets	44,4%

Valorisation matières	
En interne au Groupe	111
En externe	96
Total en Kt	207
En proportion du tonnage traité	8,9%
Part valorisation interne	53,6%

Déchets dangereux	
Total en Kt	135
En proportion du tonnage traité	5,8%
Déchets non dangereux	
Total en Kt	28
En proportion du tonnage traité	1,2%

Le bilan des consommations et valorisation matières

Consommation de matières

La consommation totale du Groupe dans les principales matières utilisées dans les procédés s'élève à 250 kt dont 44 % sont des déchets recyclés. Ramenées à la tonne de déchets traités, les activités les plus consommatrices de matière sont dans l'ordre, la stabilisation, puis les traitements (physico-chimique et incinération).

Valorisation matières

La valorisation matière des déchets réceptionnés est privilégiée dans la mesure de la faisabilité technique, de l'existence d'un marché pour la matière première secondaire et de la viabilité économique de la chaîne de recyclage. Le groupe va investir en 2011 dans les activités de tri des collectes sélectives issues des ménages.

La modernisation des installations en les dotant des toutes dernières technologies disponibles répondra aux évolutions des modes de collecte (la collecte multi matériaux remplace le bi flux) et permettra d'automatiser au maximum la séparation des corps creux et plats et notamment par le biais de tri optiques de trier automatiquement les différentes résines de plastique.



L'objectif est multiple :

- Répondre à loi Grenelle (améliorer les taux de valorisation à l'échéance de 2020) ;
- Offrir des capacités de tri suffisantes face à la montée en puissance des tonnages collectés ;
- Améliorer les conditions de travail des opérateurs (réduction des troubles musculo-squelettiques) ;
- Répondre à l'ouverture des consignes de tri souhaitée par Valorplast.

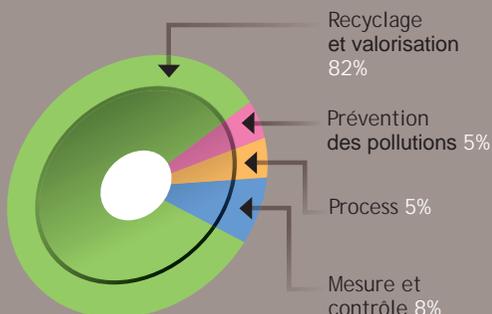
Déchets de l'activité

Par-delà des actions volontaristes de recyclage, le Groupe doit assumer sa propre production de résidus, directement liée à la nature et au volume des déchets reçus de sa clientèle. Il s'agit principalement des déchets de l'incinération (mâchefers et résidus d'épuration des fumées) et des boues issues des traitements d'eau.



La responsabilité environnementale

Les dépenses engagées en vue
de préserver l'environnement



D'importants moyens mis en œuvre

De nouveaux textes pour l'évaluation et la prise en compte des risques

Deux textes réglementaires européens particulièrement importants s'appliquent en 2010. Ils modifient en profondeur l'évaluation des risques associés aux produits chimiques, leur mise sur le marché, leur utilisation jusqu'à leur élimination ou leur recyclage.

- REACH (Registration Evaluation and Authorisation of Chemicals)
- CLP (Classification Labelling and Packaging). Ils impactent directement les activités de régénération et de recyclage.

De nouveaux textes classent depuis fin 2010 ces activités en fonction :

- des potentiels de dangers des déchets reçus, donc en fonction de leur composition en substances chimiques ;
- des potentiels de risques générés par les traitements mis en œuvre.



Un des textes revisite ainsi totalement la nomenclature des installations de traitement de déchets, les volumes à considérer pour un éventuel classement ICPE y compris avec servitude d'utilité publique. Bien entendu, les nouvelles règles d'évaluation des déchets traités et éventuellement stockés influent également sur le passage éventuel d'une installation en mode « SEVESO ».

Ces modifications donnent lieu à de nombreux calculs et rapports de synthèse à remettre aux autorités de tutelles début 2011

- d'une part pour faire valoir les droits d'antériorité ;
- d'autre part pour faire évoluer les régimes d'autorisation de tous les sites de déchets dangereux puisque ce sont les principaux concernés.



La valorisation énergétique : électricité et chaleur

Des investigations sur les PCB dans le Rhône

Impact du rejet de l'Usine Trédi à Saint Vulbas

L'usine Trédi Saint Vulbas est connue depuis des années pour accueillir et détruire plusieurs milliers de tonnes de PCB (environ 15 000 par an), selon un procédé original à très haute température. La contribution du rejet de l'usine au Rhône est depuis 20 ans, très relative. On peut la considérer depuis 2007, date des tous derniers travaux d'amélioration, comme marginale dans la mesure où l'usine rejette moins de 80 g par an (en fait une vingtaine de grammes mesurés) alors que le Rhône charrie à cet endroit de l'ordre de 16 kg de PCB par an, qui constituent le « bruit de fond anthropique du Rhône » aujourd'hui.

Trois années de suivi et d'investigations scientifiques avec des experts de disciplines variées ont permis de synthétiser les conclusions dans un rapport de 600 pages remis aux parties prenantes (associations, administrations, pêcheurs, riverains, salariés), et qui fera l'objet d'une édition prochaine au titre de travail collectif de référence.

Principaux résultats

L'impact actuel correspond à celui du rejet d'une station d'épuration de 60 000 équivalent habitants. Les concentrations observées dans le rejet sont proches de ce qui est observé dans les eaux de pluies françaises.

Tous les compartiments étudiés dans le Rhône concordent. Le rejet n'induit aucune trace contributive de PCB. Les observations au-delà de 10 à 20 km en aval ne mettent en évidence aucune modification remarquable des teneurs en PCB dans les poissons, les corbicules, les sédiments ou les matières en suspension du fait de l'usine Trédi Saint Vulbas.

Surveillance de la qualité biologique

Les poissons se sont révélés de piètres descripteurs dans la mesure où leurs déplacements ne garantissent pas leur représentativité vis-à-vis d'un éventuel point d'impact. En revanche le suivi régulier des corbicules, natives ou implantées semble plus approprié. Il s'agit d'organismes filtreurs qui savent traduire des modifications éventuelles de la teneur en PCB du milieu et intégrer des phénomènes éventuels de rejets ou de pollutions ponctuelles s'il y a lieu. Des dispositifs d'implantation de ces organismes sont en place à titre expérimental depuis 2 ans en vue de confirmer « au long cours » l'absence d'impact significatif de la part de l'usine de Saint Vulbas.



Autres origines de PCB dans les fleuves

On ne peut conclure une telle étude sans mettre en parallèle l'impact des rejets urbains non traités, ou des déversements accidentels ou ceux liés aux vandalismes car ils sont susceptibles de mettre en jeu plusieurs kilogrammes voir plusieurs centaines de kilogrammes de PCB, c'est-à-dire l'équivalent de centaines d'années du rejet effectif actuel de l'usine.

Ainsi le rejet de Trédi Saint Vulbas n'est-il équivalent chaque année qu'à 20 bidons de 100 litres d'huiles dites « vertes » utilisées dans le bâtiment à des fins de décoffrage ! Dans le même ordre d'idée, un transformateur de Super-Marché vandalisé, comme à l'Arbresle (69) en 2008, ou un autre transporté ouvert et sans rétention (2007), ou un troisième éventré en pleine forêt à Montélimar (2007), induisent en une seule fois, un apport au milieu naturel de 500 kg, 250 kg à 75 kg de PCB, c'est-à-dire l'équivalent de 750 à 2 500 voire 5 000 ans de rejets de l'usine de Trédi Saint Vulbas.

**Aujourd'hui,
c'est déjà demain**

innovation
technologies de rupture
structure de bilan
innovation
technologies de rupture
technologies de rupture
innovation
recherche
mobilisation des moyens
recherche
mobilisation des moyens
recherche
innovation
formation
attentes des clients
structure de bilan
recherche
mobilisation des moyens
technologies de rupture
innovation
recherche
structure de bilan
innovation
recherche
structure de bilan



Séché
environnement
Séché global solutions



Développer recherche et innovation

Développer

les technologies de demain

Pour anticiper les besoins futurs, le Groupe développe des partenariats avec des laboratoires universitaires ou des organismes publics pour accéder à des technologies nouvelles et élargir son domaine de recherche.

Le Groupe est à ce titre partenaire :

- de programmes nationaux, particulièrement dans le domaine du captage du CO₂ et de l'oxydation catalytique par voie humide de polluants organiques contenus dans des effluents aqueux industriels ;
- ou régionaux comme la Fondation de l'École des Mines de Nantes.

- Matériaux d'emballage alimentaire : Biocomba
- Procédé pour le captage du CO₂ des fumées d'incinération, Mecafi
- Recherche et développements dans les énergies vertes

Anticiper la demande

des clients

- Pour apporter à très court terme par l'innovation, aux clients industriels ou collectivités des solutions efficaces, moins coûteuses et anticipant sur les évolutions réglementaires, en vue de renforcer leur compétitivité.

- Valorisation des métaux à haute valeur ajoutée par précipitation sélective : cas du cobalt
- Évapo-concentration de déchets

Soutenir les activités

actuelles du Groupe

Pour répondre aux défis économiques et environnementaux, des projets à court terme à déploiement rapide :

- améliorer les procédés industriels en vue de maîtriser les consommations et diminuer les rejets.

- Un évaporateur pour la concentration des bains chromiques
- Comportement des espèces minérales au cours du traitement thermique des déchets

Une stratégie d'acquisition de connaissances

L'innovation :

Une forte culture de l'innovation permet au Groupe de renforcer ses performances mais également de répondre aux défis majeurs qui se posent dans le domaine de l'environnement.

La politique recherche de Sécop Environnement vise à élaborer des solutions innovantes répondant aux attentes des collectivités et des industriels. Anticiper les besoins futurs, apporter des solutions technologiques toujours plus performantes et fiables, telles sont les missions des chercheurs du Groupe.

Les techniques de recyclage et d'élimination des déchets offrent encore de nombreuses opportunités de développement qu'il convient de travailler tant au travers de l'optimisation des process existants, que de la recherche de moyens nouveaux de traitement.



Des recherches aux moyens mutualisés

Séché Environnement est membre de RECORD, un réseau qui permet la réalisation de recherches dans le cadre d'une coopération tripartite tout à fait originale entre industries, organismes publics et chercheurs. Outre les programmes réalisés, cette coopération fait de RECORD un lieu privilégié d'échanges ainsi qu'un outil de veille technologique et scientifique.



Des partages d'expériences

La surveillance biologique des expositions aux substances chimiques

La « biosurveillance » ou « surveillance biologique des expositions » est une pratique qui consiste à mesurer précisément l'imprégnation d'un organisme par une substance à laquelle il a été exposé, donc de mieux anticiper le risque avant l'apparition d'effets sur la santé.

Au-delà de la nécessité d'être en adéquation avec une réglementation encore peu étoffée, elle résulte d'un engagement volontaire de protection de la santé des personnels, et de la maîtrise des risques pour les riverains et l'environnement.

C'est pourquoi Entreprises pour l'Environnement a porté une partie de ses travaux sur cette pratique, encore peu répandue et basée sur des actions volontaires. EpE a publié le résultat de ce travail collectif appuyé sur des retours d'expérience de ses membres.

Complémentaire d'autres formes de biosurveillance, la surveillance biologique de l'environnement a des objectifs larges tels que l'évaluation de la qualité des eaux, des sols et/ou de l'atmosphère, que ce soit dans, ou en dehors du site industriel.

Séché Environnement a contribué à l'étude d'EpE en apportant son expérience pluriannuelle et multi-sites en ce domaine, basée sur l'analyse des lichens en périphérie de ses implantations.



Thématiques d'études et de recherche

Connaissance et caractérisation des déchets et des pollutions

Traitement et valorisation des déchets et des sols pollués

Evaluation des impacts sur la santé et sur le milieu naturel

Développement et intégration des connaissances issues des sciences sociales





Des technologies de rupture

Biosynthèse bactérienne pour
des matériaux d'emballage
alimentaire à propriétés
barrières, compostables
en fin de vie

Matériaux préparés à partir
de biopolymères



Eprouvettes en PHA



BIOCOMBA

Une gamme d'emballages
alimentaires thermoplastiques
biosourcés, biodégradables et
compostables présentant une bonne
aptitude au contact alimentaire mais
également des propriétés barrières
permettant une conservation
optimale des produits alimentaires.

La filière des producteurs d'emballages plastiques est un secteur dynamique et innovant qui se trouve, aujourd'hui, étroitement liée à celle de l'agroalimentaire premier client et utilisateur d'emballages, avec 65% des débouchés en Europe. Face à l'accroissement des volumes de déchets plastiques ayant des durées de vie moyenne longues, la Commission Européenne a mis en place, depuis 1994, des directives obligeant les industriels à réduire le poids et le volume des emballages, à diminuer leur teneur en métaux lourds et autres substances dangereuses pour l'environnement.

Cette réduction de l'impact environnemental passe par le développement de matériaux alternatifs ayant des propriétés de biodégradabilité et de compostage, combiné au recours à des matériaux issus de ressources renouvelables qui s'affranchissent de la pétrochimie.

Les PHA (les polyhydroxyalkanoates) sont des bio polymères produits par certaines bactéries, dans des conditions de stress. Ils ont des propriétés techniques qui permettent d'envisager leur utilisation dans différents secteurs industriels dont celui de l'emballage.

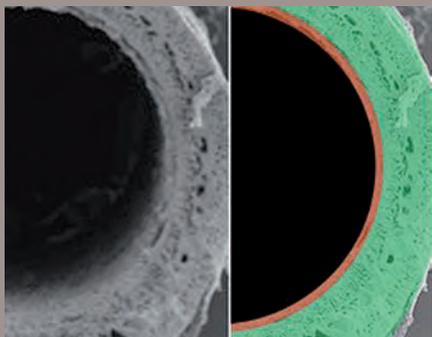
Le projet Biocomba a pour objectif de produire un bioplastique à base d'un bio polymère obtenu par une synthèse bactérienne (PHA) de bactéries marines sur des substrats spécifiques issus de déchets de l'industrie agroalimentaire, avec prise en compte de son impact sur l'environnement tout au long de son cycle de vie.

Financement :



Labellisation :

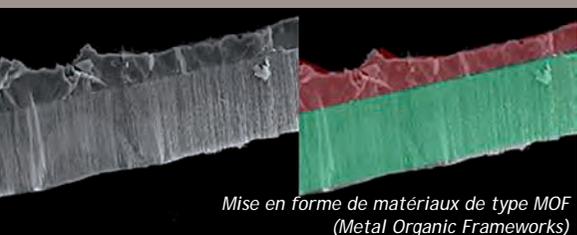




Procédés membranaires pour le captage postcombustion du CO₂ des fumées d'incinération

MECAFI

Un second brevet sur un nouveau
procédé membranaire
pour l'adsorption du CO₂
dans les fumées d'incinération



Mise en forme de matériaux de type MOF
(Metal Organic Frameworks)

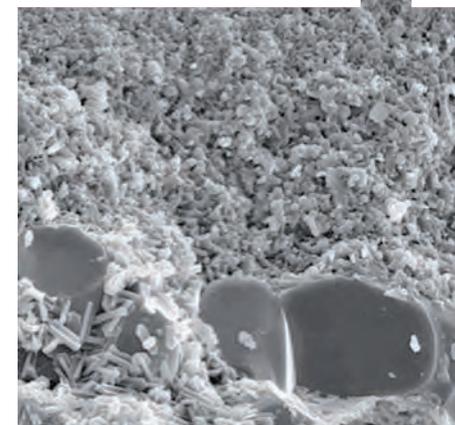


La réduction des émissions des gaz à effet de serre, notamment le CO₂, constitue un défi technologique et sociétal majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les actions qui ont été entreprises par le secteur industriel ont déjà conduit à des réductions substantielles. Mais des réductions supplémentaires importantes doivent encore être réalisées.

Les membranes céramiques peuvent être envisagées comme une solution potentielle pour la séparation CO₂/N₂ dans les fumées d'incinération. La stratégie du projet MECAFI repose sur la sélection de matériaux offrant des facteurs de séparation et des perméances élevés. Le choix s'est porté, d'une part, sur des membranes céramiques hydrophobes rendues sélectives au CO₂ par greffage chimique (MCM) et, d'autre part, sur des membranes modifiées par échange cationique (MFI) pour accroître leur sélectivité. Une approche concerne également la mise en forme membranaire de matériaux de type MOF (Metal Organic Frameworks). Les résultats les plus probants ont été obtenus sur la croissance de MOF à haute capacité d'adsorption du CO₂ sur supports tubulaires poreux en alumine. Ce matériau mis sous forme membranaire pour la première fois a fait l'objet d'un dépôt de brevet. Il présente un potentiel de développement dans de nombreux secteurs industriels.

Une meilleure compréhension des phénomènes mis en jeu au cours des étapes de fabrication de ces matériaux et de leur mise en forme membranaire combinée à une meilleure caractérisation des matériaux synthésés a permis de mieux comprendre les interactions entre matériaux et produits à séparer en vue de l'optimisation de l'application finale.

Sur le plan technique, un nouveau procédé de capture du CO₂ a été envisagé pour répondre aux limitations dues à la présence de vapeur d'eau dans les fumées d'incinération. Ce procédé a fait l'objet d'un second brevet dans le cadre de ce projet de recherche.

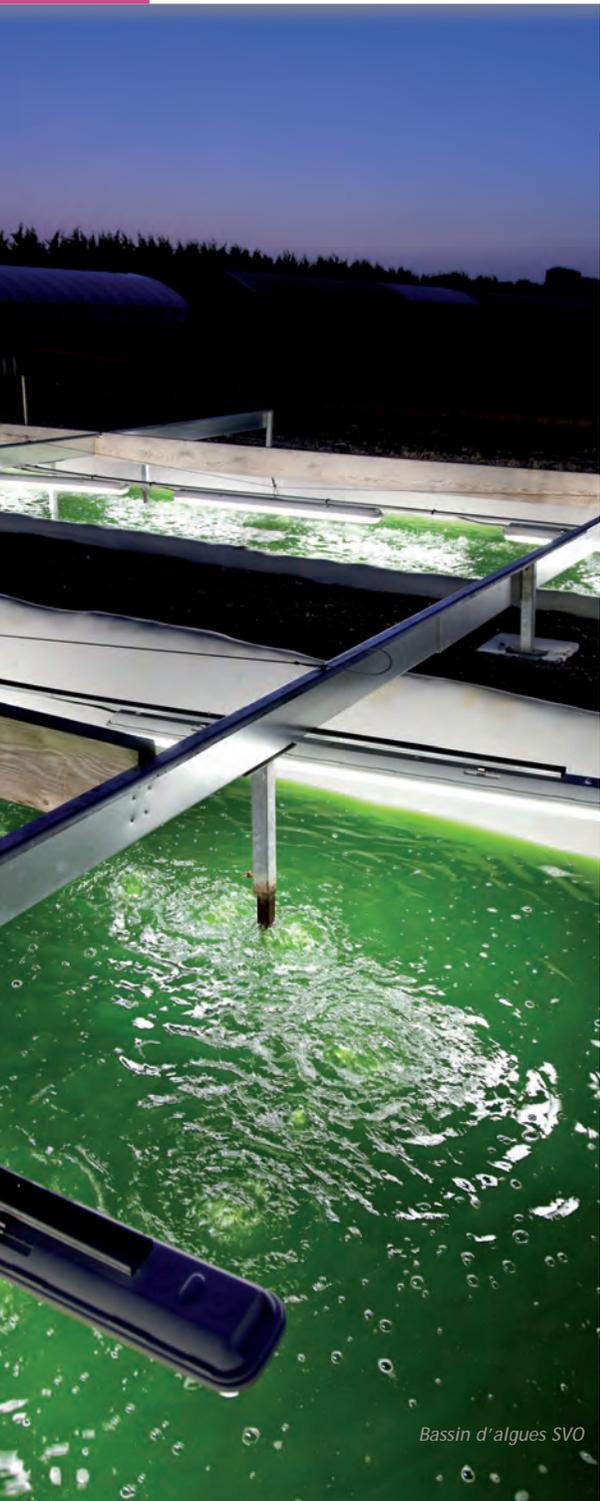


10 mm

Communication
scientifique

Congrès Ecole des Mines
de Paris,
Programme Captage du
CO₂ 18 novembre 2010





Bassin d'algues SVO

Recherche et développements dans les énergies vertes

La culture des micro-algues

La plateforme de R&D sur les conditions de culture des micro-algues est un projet structurant pour l'économie carbone. Il a en premier lieu permis la recherche sur la captation du CO₂ du centre de stockage de déchets, et l'amélioration des récoltes de micro algues produites dans des bassins de plein air. Aujourd'hui le projet s'oriente vers le test d'un outil d'extraction du bioéthanol des micro-algues par mutualisation des productions thermiques d'un miroir de Fresnel et d'un digesteur. L'extraction à bas coût est le verrou technologique actuel.

En partenariat avec VALAGRO, CEA INES et les industriels ALSEN, SVO éco-industries.



La production solaire

Séché Environnement a investi sur son site pilote dans les cinq technologies solaires émergentes, tant dans les matériaux cristallins que dans les films minces. Il dispose ainsi d'un rare outil comparatif qu'il met à la disposition d'un large public professionnel à travers un accord de formation avec l'AFPA.

Cette centrale expérimentale de 200 kW (mise en service en 2009) de l'Ecole des Métiers du Solaire se complétera par une unité autorisée de production de 3 MW.

La centrale de production solaire de 3MW autorisée au tarif d'achat de janvier 2010 ainsi que la centrale expérimentale de l'Ecole des Métiers du Solaire de 200 KW raccordé 2009 sont les outils de production photovoltaïque portés par SENERGIES sur le site SVO éco-industries.

Communication scientifique

- Biocarburants de 3^{ème} génération Colloque du MEDDTL
- Innovation en énergies vertes Région Poitou-Charentes

Trophées Croissance Verte

Des recherches récompensées par la remise du prix « Procédé innovant » des Trophées Croissance Verte Innovation 2010 lancés à l'occasion du Salon Croissance Verte et Eco-industries en Poitou-Charentes au Futuroscope.





Des réponses aux besoins des clients

Valorisation des métaux
à haute valeur ajoutée
par précipitation sélective :
cas du cobalt

Gâteaux contenant du cobalt après
précipitation sélective de déchets liquides

Le cobalt

Séché Environnement :
un pionnier en matière
de valorisation de métaux
grâce à une expertise technique
développée depuis plusieurs
années dans les traitements
physico-chimiques



Solubilisés dans des solutions acides ou en amalgame avec des produits toxiques, les métaux contenus dans les déchets dangereux sont une ressource potentielle importante. Le passage de l'état de déchet à celui de matière première secondaire nécessite la mise en œuvre de solutions technologiques spécifiques dont le Groupe s'est fait une spécialité.

Présent également dans certains déchets liquides industriels il est généralement précipité en mélange avec d'autres métaux. La méthode développée propose comme alternative au traitement traditionnel, une précipitation sélective du cobalt par des réactifs appropriés pour aboutir à une forme chimique valorisable par voie pyrométallurgique.

L'utilisation du cobalt en France :

- environ 60% dans la filière métallurgique, en raison des propriétés thermomécaniques du cobalt métal pour la fabrication des superalliages dont il améliore la résistance mécanique, à l'usure et à la corrosion ;
- Les industries chimiques et pétrolières utilisent le cobalt et ses composés pour la fabrication des catalyseurs ;
- La filière batterie en pleine expansion consomme 5% du cobalt ;
- Les autres utilisations du cobalt et de ses sels concernent les opérations de galvanisation.



Filtre-pressé utilisé pour
la précipitation sélective





Filtration avant évapo-concentration des effluents

Evapo-concentration : essais de concentration d'effluents chargés d'encres pour dimensionner une installation

L'évapo-concentration est employée depuis une cinquantaine d'années dans les procédés de fabrication des industries chimiques et agroalimentaires. Pendant longtemps, elle n'a pas été appliquée à la dépollution, en raison principalement de son coût de fonctionnement jugé excessif par rapport aux autres techniques de dépollution. Aujourd'hui, les améliorations du process d'évaporation par les constructeurs et le durcissement des contraintes réglementaires font que cette technique s'applique au traitement des effluents.

Les contraintes réglementaires et l'impact financier du traitement hors site des déchets liquides poussent les industriels à étudier les solutions alternatives qui permettent de prévenir la pollution et idéalement d'atteindre le rejet zéro sur site.

La filtration membranaire et l'évapo-concentration permettent d'atteindre ces objectifs cette dernière est moins sensible aux phénomènes d'encrassement que les procédés membranaires en présence d'un effluent concentré en matières en suspension et en substances organiques.

La complémentarité de ces techniques, plus que leur concurrence, rend possible le traitement d'effluents complexes et les économies d'eau.

Des essais laboratoire et/ou pilote doivent être menés avant d'investir dans un tel équipement pour déterminer la technique d'évaporation la plus adaptée ainsi que les performances attendues : qualité du distillat, facteur de concentration et nature des prétraitements et des post-traitements.

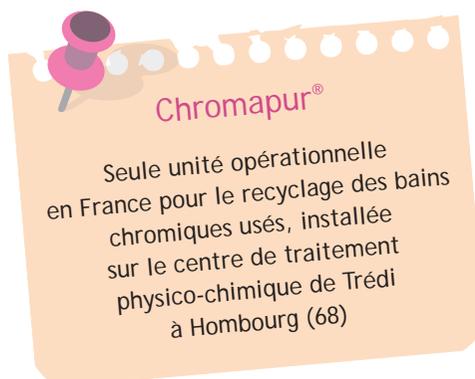


Mesure du pH sur le concentrat



Des améliorations de performances

Un évaporateur pour la concentration des bains chromiques



D'une capacité de 400 t/an, cette unité de purification des bains de chromage sépare par échange d'ions les métaux contaminants de l'acide chromique. L'efficacité du traitement de purification est élevée (plus de 99% d'abattement du fer et 97,5% du cuivre), ce qui permet de restituer le bain au client, dans le cadre d'une gestion sélective des flux en vue de sa réintroduction dans l'opération de fabrication.

L'éluât issu de la régénération des résines est traité par voie physico-chimique sur site. Cette dernière opération conduit à augmenter le volume du bain restitué avec des caractéristiques de composition différentes. Pour pallier ces difficultés de gestion technique, volumique et de transport, il est nécessaire de concentrer les bains régénérés par évaporation.

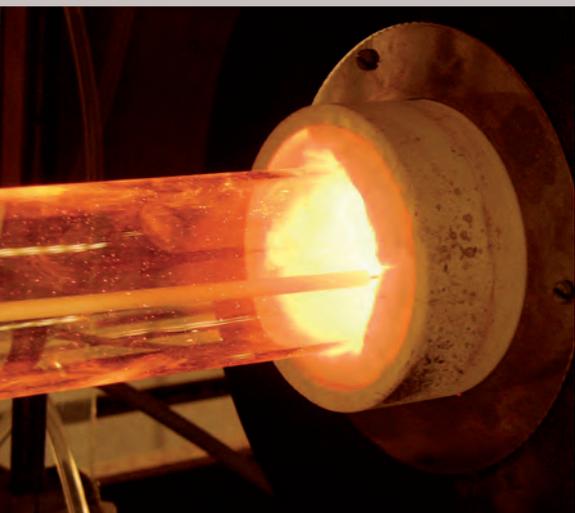
Ainsi pour proposer une gamme élargie de service dans ce domaine, le Groupe a réalisé des essais de concentrations des bains chromiques recyclés à l'aide d'un évaporateur pilote d'une capacité de production de distillat de 100 l/h. La particularité technologique de cet évaporateur sous vide repose sur la mise en œuvre d'un équipement à circulation à froid pour la production d'énergie d'évapo-

ration et de condensation. En vue d'arriver à un optimum d'économie en énergie, les équipements ont fonctionné sous vide à environ 80 mbar. Ceci correspond à une température d'ébullition de 38°C.

Les essais réalisés à la demande des clients du Groupe ont été concluants, ils ont permis une restitution des bains régénérés concentrés auprès des chromeurs pour une validation effective de leur qualité. Une installation industrielle d'évapo-concentration des bains régénérés est désormais disponible sur le site Trédi à Hombourg (68).



Evapo-concentrateur pour bains chromiques



Four vertical pour les études de comportement des espèces minérales

Comportement des espèces minérales au cours du traitement thermique des déchets



Une recherche en partenariat

avec le Laboratoire Gestion des Risques & Environnement de l'Université de Haute Alsace

Le traitement thermique de déchets et effluents industriels repose sur différents processus de transformation thermo-chimique de la matière et de l'énergie. Ces processus mettent en œuvre des transferts de masse et de chaleur, associés à la réactivité de la matière à traiter dans les différents environnements réactionnels créés à la fois par l'oxydation de leur fraction organique et par la fusion des résidus minéraux.

Cette solution industrielle, nécessaire et indispensable à une gestion des déchets respectueuse de l'environnement, s'inscrit dans un processus d'optimisation écologique et économique impliquant en permanence des améliorations techniques.

Le sujet proposé vise à étudier le comportement d'espèces minérales dans un dispositif de laboratoire lors de l'incinération de déchets pour déterminer les facteurs de transfert de ces éléments lors de ce processus et calculer leur coefficient de partage entre les différents compartiments constitutifs du procédé. Les objectifs sont d'une part de connaître les espèces chimiques et minéralogiques produites puis de définir les conditions opératoires de combustion qui limiteront leur transfert dans la phase gazeuse.

Dispositif expérimental pour les études de comportement des espèces minérales

Communication scientifique

- Unités de destruction thermique des déchets : Traitement des oxydes de soufre et d'azote
- Journées à CPE sur le traitement des effluents gazeux industriels, Lyon 20 octobre 2009



Pilote d'incinération pour les études de comportement des espèces minérales





Enrichir les compétences pour tous



La culture d'entreprise, un catalyseur de compétences

Seule une politique de formation ambitieuse est susceptible de permettre à l'entreprise d'atteindre ses objectifs en termes de Responsabilité sociétale. Pour cela elle doit permettre à chaque collaborateur d'acquérir d'une manière appropriée une attitude, une culture et des savoirs.

Chaque salarié se doit de maîtriser son métier dans le respect des exigences santé / sécurité / environnement, mais aussi de comprendre son propre rôle dans l'organisation et d'être capable de mesurer l'impact de ses actions pour lui-même, pour les autres et pour l'activité afin de favoriser la transversalité et la coopération.

Un parcours de formation professionnel et performant

Pour parvenir à cette « excellence métier » le Groupe développe des modules de formation en interne, animés par du personnel lui-même formé à cet effet.

L'approche « intégrée » des enseignements dispensés dans le cadre de cette démarche constitue son originalité. Par exemple, les formations réglementaires obligatoires qui, de par leur caractère répétitif et « déconnecté » des réalités du terrain induisent généralement un manque de motivation du personnel, sont autant que possible intégrées à une formation métier plus large. A titre d'illustration, au salarié formé à la conduite d'un engin de manutention sera conjointement dispensé un enseignement relatif à l'étiquetage et au rangement des déchets conditionnés.

Ce parcours est complété par deux modules transverses permettant à chaque salarié de s'identifier dans l'ensemble de la vie du Groupe : connaissance des déchets et responsabilité sociétale.

**Durée moyenne
de formation en 2010**

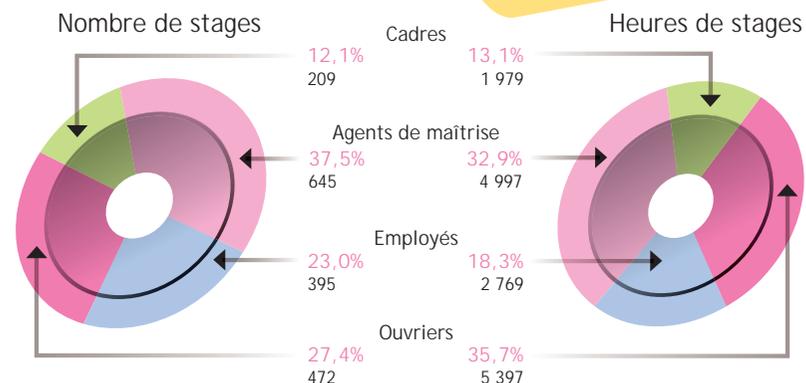
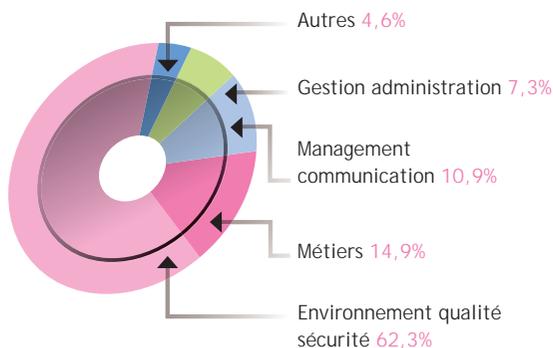
10 heures par salarié

**Droit Individuel
à la Formation (DIF)
à disposition
des collaborateurs**

652 heures accordées en 2010
139 000 heures de droits restants
ouverts pour le futur



Les formations en 2010



Plus de 1720 stages ont été effectués en 2010



Le Groupe
intervient
à 4 niveaux

- 1 En sensibilisateur
- 2 En contributeur économique
- 3 En enseignant
- 4 En chercheur

La contribution à la formation des générations montantes

Mondial des métiers

Une fois de plus, Sécché Environnement était aux côtés de l'Union des Industries Chimiques pour animer le Mondial des Métiers. Cette 14ème édition en Rhône-Alpes a accueilli 1,5 millions de visiteurs venus découvrir les métiers de la chimie à travers les présentations et échanges avec les professionnels du secteur.



Sécché Environnement développe des relations privilégiées avec des établissements d'enseignement supérieur dans un cadre d'échanges industrie/universités, en particulier en détachant ponctuellement certains cadres pour des missions d'enseignement.



Accueil de stagiaires

17 de plus d'un mois en 2010

Taxe d'apprentissage

75 k€ versés aux établissements d'enseignement dont 90% à des implantations régionales

Convention de recherche

signée en 2010

Avec le fonds de dotation de l'École des Mines de Nantes en accompagnement d'une recherche émergente

Thèse de doctorat :

Evaluer les pertes surfaciques de biogaz sur un centre d'enfouissement technique de classe 2 (CET 2) suivant les conditions d'exploitation les plus discriminantes.

Dimensionnement d'un pilote :

Améliorer la connaissance des propriétés intrinsèques du biogaz issu d'un CET 2 du Groupe en vue d'en optimiser la valorisation énergétique.

Evaluation de risques et de dangers éventuels pour les opérateurs :

Identifier les filières, les gisements, les typologies de nanoparticules, de nanomatériaux ou de matériaux nano-structurés dans les déchets, et préconiser des mesures de sécurité adaptées.





Mobiliser les moyens financiers



Conseil d'administration en 2010

Nombre de réunions : 4

Taux de présence moyen
(présents et représentés) : 100%

Jetons de présence versés :
60 000 euros répartis de
façon égalitaire entre tous les
administrateurs.

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire

6 mai 2010

L'ensemble des résolutions
présentées a été approuvé par les
actionnaires.

L'actionnariat et la gouvernance

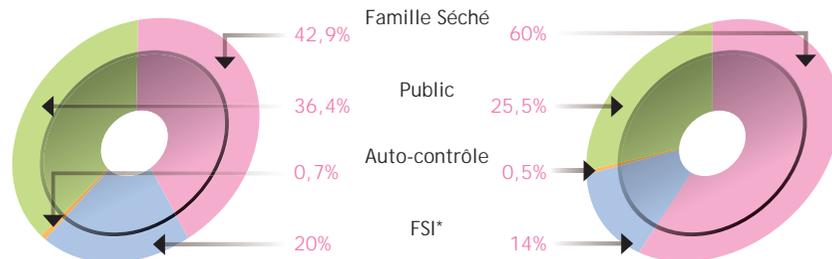
Les fonctions de Président et de Directeur général sont assumées par Joël Séché. Aucune limitation formelle n'est apportée à ses pouvoirs. Du fait de la structure d'entreprise patrimoniale du Groupe, avec un actionnariat familial prédominant et une présidence exercée par le principal actionnaire, le Conseil ne s'est pas encore doté à ce jour de comités spécifiques de nomination, d'audit ou de rémunérations.

Le Conseil d'administration applique des règles de fonctionnement internes qui découlent de l'application de la loi de sécurité financière (règles présentées dans le « document de référence 2010 » et reprises dans le chapitre « gouvernance » des indicateurs développement durable GRI 3). Il s'est par ailleurs doté d'un code de déontologie financière qui s'applique aussi bien aux administrateurs qu'aux salariés concernés au titre de leurs fonctions.

Détention du capital

Fin 2010

Détention de droits de vote



*FSI : Fonds Stratégiques d'Investissement

Situation au 31 décembre 2010	Administrateurs	Date de 1 ^{ère} nomination
Joël Séché	P-D-G	19/01/1981
Fonds stratégique d'Investissement (FSI) (Jean Bensaid)	Administrateur représentant permanent	12/12/2006
Thérèse Bigeon	Administrateur	19/10/1981
Jean-Pierre Vallée	Administrateur indépendant	29/11/1993
Philippe Valletoux	Administrateur indépendant	11/05/2007



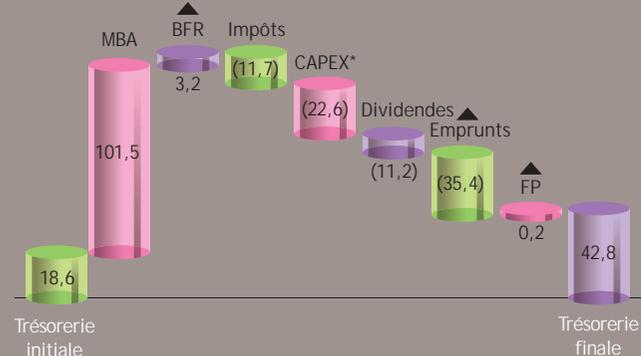
Progression de l'autofinancement et forte génération de trésorerie

Désendettement confirmé : ratio dettes nettes / EBE à 1,91

Dividende maintenu à 1,30 € par action soit un taux de distribution de 41% du BPA

Génération de free cash flow

Données consolidées en M€



* Décaissés net y compris financiers

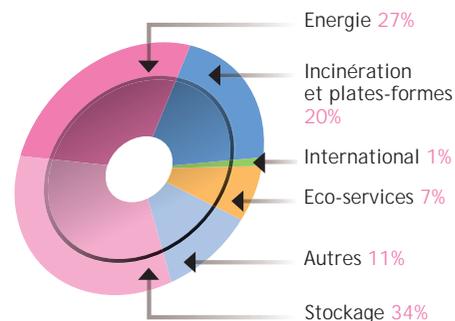
Les CAPEX décaissés nets intègrent les intérêts perçus sur Obligations Convertibles Hime (5,5 M€)

Le solde « remboursement des emprunts » intègre la mise en place de nouvelles lignes de crédit à hauteur de 5,5 M€ (financements adossés à des investissements)

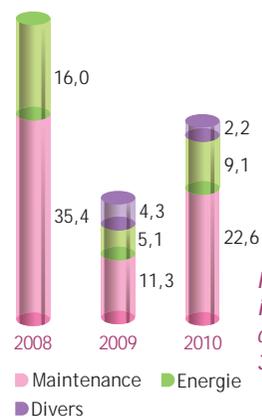
Les grands équilibres des flux financiers

Maitrise des investissements de maintenance et développement dans l'énergie

Investissements industriels comptabilisés



Au 31 décembre 2010



Investissements industriels comptabilisés : 33,9 M€ soit 8,4% CA

Désendettement rapide et solidité financière renforcée

Les cash flows opérationnels progressent de + 40% à 66,0 M€ sous l'effet principalement de la hausse de la marge brute d'autofinancement (101,5 M€ contre 94,6 M€ en 2009), de l'évolution positive du BFR, de la diminution des impôts décaissés et de la maitrise des investissements industriels nets (comptabilisés pour 34 M€ soit 8,4% du CA).

L'endettement net consolidé se contracte fortement à 195 M€, soit 0,53x fonds propres et 1,91x EBE (contre 245 M€ en 2009, soit 0,68x FP et 2,53x EBE).





Les perspectives 2011



Séché Environnement se développe sur les marchés réglementés et à forte valeur ajoutée du traitement et de la valorisation des déchets.

En 2011, ces marchés continueront d'être orientés par les réglementations européennes et nationales qui renforcent les obligations faites aux producteurs de déchets en matière de traitement et de valorisation. Ils devraient toutefois s'inscrire au sein d'une conjoncture économique plus normalisée après l'effet de reprise constaté en cours de l'exercice 2010.

La croissance de la filière Déchets Dangereux s'appuiera sur la solidité des marchés de niche sur lesquels le Groupe est implanté. Auprès de sa clientèle industrielle, Séché Environnement poursuivra sa croissance en direction des marchés de l'externalisation de la gestion de déchets et du management environnemental.

Au sein de la filière Déchets Non Dangereux, le Groupe privilégiera le développement des métiers d'avenir liés à la valorisation des déchets et à la production d'énergie verte (valorisation du biogaz, production de combustible de substitution, énergie solaire ...).

Séché Environnement envisage ainsi l'exercice 2011 avec confiance.

Le Groupe se fixe une hypothèse de croissance de son activité de 7% environ, portant son chiffre d'affaires consolidé à près de 430 M€.

La réalisation de cette hypothèse est confortée par les importantes prises d'affaires réalisées en 2010 (incinérateur de Strasbourg, dépollution du site de La Gabarre en Guadeloupe...) qui contribueront mécaniquement à la croissance de l'activité.

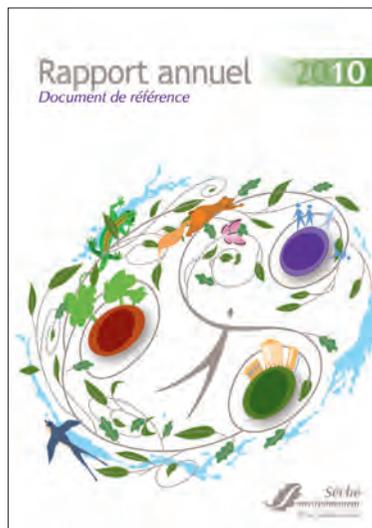
Cette hypothèse n'intègre pas les investissements réalisés au titre du contrat de Strasbourg et qui seront refacturés à la collectivité en application de la norme IFRIC 12.

Ce niveau d'activité devrait permettre au résultat opérationnel courant (ROC) de progresser de nouveau pour s'établir à plus de 70 M€ en 2011.

Séché Environnement poursuivra le développement de ses métiers en direction de ses nouveaux marchés et anticipe ainsi un montant d'investissements de l'ordre de 50 M€ en 2011, dont une partie consacrée aux énergies renouvelables.

La bonne tenue de son activité et de ses résultats opérationnels devrait permettre au Groupe de conforter sa solidité financière.





Documents disponibles sur internet



La poursuite du dialogue

Le traitement des déchets concourt à la préservation de la nature et de sa biodiversité, dont l'homme. La santé de ce dernier passe par une gestion rigoureuse qui isole et confine la toxicité des déchets, qui limite les impacts sur l'environnement de ses techniques et moyens mis en œuvre à cette fin, et qui concourt au développement du bien-être global.

Les équations auxquelles Sécché Environnement est confronté sont du domaine environnemental (énergie, matière premières, eau, émissions polluantes) mais aussi humaines (travail, formation, innovation), financières (capital, moyens financiers) et sociétales (infrastructures, enseignement, intégration aux territoires).

Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué au huitième rapport de responsabilité sociale, ou ont prêté leur image, s'en trouvent ici remerciés.

Votre aide nous est précieuse pour mieux prendre en considération vos préoccupations. Pour en savoir plus ou nous faire part de vos commentaires, contactez-nous.

www.groupe-seche.com

- **Forme juridique** : société anonyme à Conseil d'administration
- **Capital social** : 1 726 974 euros
- **Siège social** : Les Hêtres BP 20 - Changé (53811)
- **Immatriculation** : RCS de Laval sous le numéro 306 917 535
- **Code APE** : 7010 Z
- **Cotation en Bourse depuis 1997**
Code ISIN : FR0000039109

Nous contacter

Manuel Andersen
Directeur des Relations Investisseurs
Tél. +33 (1) 53 21 53 60
Email : actionnaires@groupe-seche.com

Daniel Baumgarten
Directeur Développement Durable
Tél. +33 (1) 53 21 53 55
Email : dd@groupe-seche.com

Henri Petitgand
Directeur des relations extérieures
Tél. +33 (1) 53 21 53 56
Email : communication@groupe-seche.com

NOTA : Ce document n'est pas le document de référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (voir sur www.groupe-seche.com), et ne saurait en tout état de cause être considéré comme exhaustif de l'engagement de Sécché Environnement dans sa démarche de progrès qui s'exprime à travers sa Charte de Développement durable.



*Les Hêtres - BP 20 - 53811 Changé
Tél : +33 (2) 43 59 60 00 - Fax : +33 (2) 43 59 60 01*

*Tour Maine Montparnasse - BP 125
33 avenue du Maine - 75755 Paris Cedex 15
Tél : +33 (1) 53 21 53 53 - Fax : +33 (1) 53 21 53 54
www.groupe-seche.com
Contact : dd@groupe-seche.com*

**Retrouvez l'intégralité du Rapport Annuel
Responsabilité Sociétale 2010 sur :
www.groupe-seche.com/rapportRSE2010/**